



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Juin 2016

**Direction Départementale
de la Cohésion Sociale du Gard**

Guide de l'hébergement vers le logement

Département du Gard



Sommaire

VEILLE SOCIALE	4
Le dispositif de veille sociale (accueil, information et orientation)	5
Service Intégré d'Accueil et d'Orientation (SIAO) Volet urgence et Volet insertion	6
115 et équipe mobile /SAMU social	7
Service d'Accueil et d'Orientation (SAO)	8-9
Accueil de jour généraliste	10
Accueil de jour spécialisé.....	11
HEBERGEMENT	12
Les dispositifs d'hébergement	13
Hébergement d'Urgence (HU)	14
Croix Rouge Française d'Ales	16
La Clède	17
La Clède	18
CCAS de Bagnols Sur Cèze	19
Riposte.....	20
Service d'Entraide Protestant (SEP)	21
La Gerbe – Ferme Claris	22
Croix Rouge Française de Nîmes	23
Espélido – Grétry	24
Résidence Sociale « FJT Charles Gide »	25
Fondation de l'Armée du Salut – Les Glycines	26
ADEJO – SOS Habitat et Soins	27
FAR Saint Vincent	28
Vigan Inter'Aide	29
Hébergement de Stabilisation	30
La Clède	32
La Gerbe – Ferme Claris	33
Espélido – Grétry	34
Vigan Inter'Aide	35
Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS)	36
La Clède – Montbounoux.....	38
La Clède – FAS	39
Espélido – Mas d'Alesti	40
Fondation de l'Armée du Salut – Les Glycines	41
Croix Rouge Française – Henry Dunant	42
Mas de Carles	43
Logements et chambres conventionnés à l'Aide au Logement Temporaire (ALT)	44
ALG.....	46
Espélido	47
CCAS de Bagnols sur Cèze.....	48
Entraide Protestante de Bagnols Sur Cèze	49
La Celle	50
Mas de Carles	51
La Gerbe – La Passerelle.....	52
Croix Rouge Française – Henry Dunant	53
La Clède – FAS	54
SOS Drogue et Soins – Lou Cantou	55

SOS Drogue et Soins – Les Capitelles	56
SOS Drogue et Soins – Mas Saint Gilles	57
Résidence Sociale Albaric.....	58
APAJH du Gard	59
ARAP Rubis.....	60
LOGEMENT ADAPTE	61
Les dispositifs de logement adapté.....	62
Les Pensions de familles (Maison relais).....	63
Riposte.....	65
Service d’Entraide Protestant « Le Figuier »	66
La Gerbe « La Maison d’À Côté »	67
Habitat et Humanisme « Lou Recantou »	68
Vigan Inter’Aide « Le Vieux Mas ».....	69
Habitat et Humanisme « La Margeride »	70
Société Protestante des Amis des Pauvres «Lumière et vie »	71
La Clède « Salvadore Allende ».....	72
La Clède « Les Papillons ».....	73
Mas de Carles	74
Intermédiation Locative (IML)	75
La Clède	76
Habitat et Humanisme	77
SYNTHESE.....	78
ANNEXES	79
Le Droit au logement opposable – DALO	80
La demande de Relogement Prioritaire – DRP	81-82
La domiciliation	83-84

Veille Sociale



Le dispositif de veille sociale (accueil, information et orientation)

Le dispositif de veille sociale est chargé d'accueillir les personnes sans abri ou en détresse, de procéder à une première évaluation de leur situation médicale, psychique et sociale et de les orienter vers les structures ou services qu'appelle leur état. Ce dispositif peut être saisi par toute personne, organisme ou collectivité.

Le dispositif comprend :

- un service d'appels téléphoniques pour les personnes sans-abri, dénommé « 115 »
- des équipes mobiles chargées d'aller au contact des personnes sans abri
- des services d'accueil et d'orientation
- des accueils de jour

Le dispositif de veille sociale revêt différentes missions, précisées par le référentiel national des prestations « Accueil-Hébergement-Insertion ».

Le dispositif de veille sociale initié par la loi d'orientation relative à la lutte contre les exclusions de 1998 et révisé par l'article 71 de la loi de mobilisation pour le logement et de lutte contre les exclusions du 25 mars 2009. Art. L. 345-2 et D.345-8 CASF modifiés par la loi n°2014-366 du 24 mars 2014

Le Plan pluriannuel 2013/2017 contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale fixe des objectifs destinés à renforcer la veille sociale.

Service Intégré d'Accueil et d'Orientation (SIAO)

- **Présentation :** créé par la refondation du dispositif d'accueil et d'accès au logement et à l'hébergement, le SIAO constitue une organisation structurante sur les territoires de mise en réseau et de coordination de l'ensemble des acteurs de l'Accueil Hébergement Insertion dans une finalité d'amélioration des réponses proposées aux situations d'exclusion sur les territoires.

Sur le département du Gard, le SIAO est un **service unique** qui gère conjointement les **deux missions Urgence et Insertion**. Sa gestion en a été confiée à la Croix-Rouge Française.

Le volet urgence s'appuie sur le 115.

Le SIAO rassemble ainsi les acteurs et les dispositifs d'accueil, d'information et d'orientation (115, SAO, accueil de jour...) et ceux des dispositifs d'hébergement et d'accès au logement (CHU, CHRS, logements adaptés, bailleurs sociaux...), par la mise en commun des places proposées et la réunion des acteurs dans des instances de concertation en vue de l'attribution des places et traitement des situations délicates.

La loi ALUR dans son article 30 consacre le SIAO comme « plate forme unique départementale de coordination et de régulation du secteur de l'accueil, de l'hébergement et d'accompagnement vers l'insertion et le logement des personnes sans domicile »

- **Missions désormais inscrites dans la Loi :**

- **recenser l'ensemble des demandes et de l'offre** d'hébergement d'urgence, de stabilisation ou d'insertion ainsi que de logement adapté.
- **assurer l'orientation** des personnes après une évaluation sociale et en fonction de leur situation de détresse participe à l'évaluation et l'orientation des personnes en situation de détresse.
- **Favoriser la fluidité de l'accès au logement** des personnes
- **Participer à l'observation sociale**

Les nouvelles modalités d'organisation et du fonctionnement du SIAO conformément aux textes normatifs, feront l'objet d'un conventionnement pluriannuel entre l'Etat et le gestionnaire du service. La procédure est en cours.

- **Textes :** Art. L.345-2 et D.345-8 CASF modifiés par la loi du 24 mars 2014 et la loi du 13 avril 2016. Décrets n°2016-1446 et 1447 du 6 novembre 2015 circulaires 8 avril et 7 juillet 2010, 31 janvier 2011, 29 mars 2012, 12 avril 2013, circulaire du 17 décembre 2015, circulaire du 13 mai 2016, référentiel national des prestations « Accueil-Hébergement-Insertion ».

Le SIAO du Gard **Croix-Rouge Française**

URGENCE <u>Le 115</u> ☎ 115 ou 04 66 67 64 94	INSERTION 178 Allée Salvador Dali 30 000 Nîmes ☎ 04 66 67 78 98 siao.nimes@croix-rouge.fr
---	---

Le 115

- **Présentation :** Le 115, numéro vert national pour les « sans abri », permet d'accéder à une permanence d'accueil téléphonique, fonctionnant 24H/24, 7J/7, chargée de répondre aux situations d'urgence sociale.
Le 115 est un numéro gratuit. Il se caractérise par un accueil téléphonique immédiat et anonyme si tel est le souhait de la personne.
Le 115 peut-être sollicité par les personnes à la recherche d'un hébergement, mais également pour signaler une personne en difficulté.
Le 115 est au cœur du dispositif d'urgence et de la veille sociale.
- **Missions :** Le 115 a pour mission l'accueil, l'écoute et l'information des personnes, l'évaluation de leur situation et l'orientation notamment vers l'hébergement, l'accès aux soins, l'aide alimentaire et les structures sociales du département. Doté d'une vision transversale sur l'ensemble du territoire (recensement au quotidien de l'offre disponible des places d'hébergement), le 115 contribue à l'observation sociale, la coordination des acteurs et la régulation du dispositif d'urgence.

☎ 115 ou 04 66 67 64 94

Equipe mobile : SAMU social

- **Présentation :** Appelée également maraude, l'équipe mobile effectue des tournées de jour comme de nuit pour aller dans la rue vers les personnes les plus désocialisées n'exprimant aucune demande. Elle est constituée de bénévoles et/ou de professionnels.
- **Missions :** Après l'évaluation, l'équipe mobile apporte des réponses diversifiées et adaptées aux besoins de la personne : écoute, soin, information, accompagnement et orientation vers des lieux de soins, d'hébergement ou de suivi. L'équipe mobile assure un suivi régulier des personnes dans leur « espace vie », pour les personnes restant à la rue.
- **Textes :** circulaire 05 mars 2009 pour la relance relative à l'hébergement. Art. D.345-8 CASF.

Le SAMU Social du Gard **Croix-Rouge Française**

<p>Secteur Nîmes Pôle social 178 Allée Salvador Dali 30 000 Nîmes Responsable : Mme ROSSI sandra.rossi@croix-rouge.fr</p>	<p>Samu Social d'Alès Unité locale CRF d'Alès 166, Promenade de l'ermitage 30100 ALES Responsable : Mme COSTE crfales.samu@hotmail.fr</p>
--	---

Service d'Accueil et d'Orientation (SAO)

- **Présentation :** Lieu d'accueil, le SAO reçoit toute personne en situation de précarité et d'exclusion pour évaluer les besoins et identifier avec elle la nature des réponses à apporter.
- **Missions :** Il propose un accueil physique, une écoute professionnelle, une analyse des besoins immédiats et/ou d'accès aux droits, un accompagnement et une orientation des personnes vers des lieux de soin, d'hébergement, d'accès aux droits ou de suivi. Il procède à la domiciliation, si nécessaire.
Le SAO peut disposer d'un conseiller social qui assure directement le suivi, ou effectue le relais vers l'interlocuteur prenant en charge la personne. Enfin le SAO peut avoir une mission d'observation sociale en lien avec le 115.
- **Textes :** Art L.345-2 et D.345-8 CASF

SAO du Gard :

Espélido

Espélido SAOI
30 Rue Henri IV
30000 Nîmes
☎ **04 66 04 78 00**
association@espelido.org

Adéjo

Adéjo - SOS Habitat et soins
1 Rue Terraube
30000 Nîmes
☎ **04 66 36 70 96**
mas.st.gilles@groupe-sos.org

La Clède

Siège social : 17, rue Montbounoux 30100 ALES
Siège administratif : 8-10, avenue Marcel Cachin 30100 ALES
☎ **04 66 86 52 67**
☎ **04 66 78 60 38**
laclede@laclede.fr
Site : www.laclede.fr

Contact : Directeur : M. BOUQUET
Directrice adjointe : Mme BOUSQUET
Responsable de service : Mme COUDERC

Saje

10 Faubourg du Soleil
30100 Alès
☎ **04 66 52 04 80**
☎ **04 66 52 87 47**
saje@laclede.fr

Riposte

2 Rue Juiverie 30 200 Bagnols sur Cèze

☎ **04 66 39 25 74**

☎ **04 66 50 93 07**

riposte@wanadoo.fr

Contacts : Chef de service : Mme SALARINO

ma.salarino-riposte@orange.fr

Directeur : M. ROZEC

riposte@wanadoo.fr

Accueil de jour / SAOA Bagnols sur Cèze

2 rue Juiverie

30 200 Bagnols sur Cèze

Horaires d'ouverture: Lundi-vendredi de 9h à 12h

Mardi de 14h à 17h

Accueil de jour / SAOA Pont-Saint-Esprit

Caserne Pépin

30 130 Pont-Saint-Esprit

Horaires d'ouverture : Mardi de 9h à 12h

Vendredi de 14h à 17h

Public accueilli :

Toute personne en précarité sur la commune de Bagnols-sur-Cèze et Pont-Saint-Esprit, se trouvant sans domicile fixe ou disposant d'un hébergement ou logement précaire (squat, hébergé à titre provisoire, camion,...) éprouvant des difficultés pour répondre à ses besoins vitaux (logement, hygiène et soins, alimentation,...).

Accueil de jour généraliste

- **Présentation :** A destination d'une population en errance, l'accueil de jour constitue un lieu de sociabilité, d'échange, de repos et d'accompagnement en journée. Il est ouvert de manière plus ou moins continue selon les périodes de l'année, et est animé par des professionnels.
- **Missions :** L'accueil de jour donne accès à des prestations de base répondant aux besoins de première nécessité : repas ou boissons chaudes, douches, laverie, bagagerie, lessive, domiciliation...
Un accompagnement dans les démarches administratives, l'accès aux soins, l'orientation vers un hébergement d'urgence peut également être proposé.
- **Textes :** Art L.345-2 et D.345-8 CASF

Adéjo-SOS Habitat et soins

Accueil de jour

Accueil de nuit sans hébergement

1 Rue Terraube
30000 Nîmes

☎ 04 66 36 70 96

mas.st.gilles@groupe-sos.org

Riposte

2 Rue Juiverie 30 200 Bagnols sur Cèze

☎ 04 66 39 25 74

☎ 04 66 50 93 07

riposte@wanadoo.fr

Contacts :

Chef de service : Mme SALARINO

ma.salarino-riposte@orange.fr

Directeur : M. ROZEC

riposte@wanadoo.fr

La Clède

Siège social : 17, rue Montbounoux 30100 ALES

Siège administratif : 8-10, avenue Marcel Cachin 30100 ALES

☎ 04 66 86 52 67

☎ 04 66 78 60 38

laclede@laclede.fr

Site : www.laclede.fr

Contacts : Directeur : M. BOUQUET
Directrice adjointe : Mme BOUSQUET
Responsable de service : Mme COUDERC

Saje

10 Faubourg du Soleil
30100 Alès

☎ 04 66 52 04 80

☎ 04 66 52 87 47

saje@laclede.fr

Accueil de jour spécifique pour les femmes victimes de violences conjugales

Fondation Armée du Salut **CHRS Les Glycines**

4 Rue de l'Ancien Vélodrome
30000 Nîmes
☎ **04 34 39 04 31**
lesglycines@arneedusalut.fr

Lundi 10h - 17h
Mercredi, jeudi 12h -17h
Vendredi 9h-12h

Contacts : Directeur : Bernard MATHES
bmathes@arneedusalut.fr
Agent d'accueil : Christine BARISIEN
cbarisien@arneedusalut.fr

La Clède

Siège social : 17, rue Montbounoux 30100 ALES
Siège administratif : 8-10, avenue Marcel Cachin 30100 ALES
☎ **04 66 86 52 67**
☎ **04 66 78 60 38**
laclede@laclede.fr
Site : www.laclede.fr

- Préparer, éviter ou gérer le départ du domicile des femmes victimes mais également de leurs enfants.
- L'accueil de jour assure un accueil inconditionnel, une écoute favorisant l'expression et l'échange, une première information relative aux droits et aux dispositifs de recours existants et enfin une orientation vers les acteurs et services spécialisés en matière de soutien et d'accompagnement psychologique, juridique, social, sanitaire et professionnel.
- Structure de proximité ouverte durant la journée pour accueillir, informer et orienter.

La Clède

Au sein du service FAS
8 Rue Romain Rolland
30100 Alès
☎ **04 66 52 22 68 / 06 45 26 99 14**
laclede@laclede.fr

Lundi, Mardi, Mercredi, jeudi de 9h à 17h.
Le Vendredi sur rendez-vous.

Hébergement



Les dispositifs d'hébergement

L'accueil en hébergement est destiné aux personnes sans domicile ou contraintes de le quitter en urgence (femme victime de violence notamment), en situation de précarité et connaissant de graves difficultés sociales. L'hébergement est provisoire dans l'attente d'une solution de logement durable et adaptée.

Il ne donne pas lieu à l'établissement d'un bail ou d'un titre d'occupation ni au versement d'un loyer, ce qui n'exclut pas une participation financière des familles ou personnes accueillies (participation prévue par le Code de l'Action Sociale et des Familles, pour l'hébergement en CHRS).

Les personnes hébergées ne bénéficient pas des aides personnelles au logement.

Hébergement d'Urgence (HU)

- **Présentation :** Par distinction avec l'hébergement d'insertion ou de stabilisation, l'hébergement d'urgence a vocation à apporter des solutions immédiates et de courtes durées à des demandes urgentes. Le principe de continuité (instauré par l'article 4 de la loi DALO et confirmé par l'article 73 de la loi MOLLE) bouscule la distinction en prévoyant que toute personne accueillie dans une structure d'urgence doit pouvoir y demeurer dès lors qu'elle le souhaite jusqu'à ce qu'une orientation adaptée lui soit proposée.

L'hébergement d'urgence est réalisé dans :

- les centres d'hébergement (CHU)
 - les CHRS avec **des places dédiées à l'urgence**
 - les appartements conventionnés ALT
 - le dispositif hôtelier
 - les centres spécifiques mobilisés pour l'accueil pendant les périodes hivernales sur décision préfectorale (réquisition de locaux, accueil en surnombre dans les centres d'hébergement...)
- **Mission :** hébergement temporaire de personnes ou familles sans-abri, offre des prestations de première nécessité (gîte, couvert, hygiène), apporte une première évaluation sociale, médicale et physique ; éventuellement aide dans leur démarche d'accès aux droits et recherche d'un logement ou d'une structure d'insertion adaptée.
 - **Public accueilli :** Pas de conditions réglementaires de ressources. Il s'agit d'un accueil « **inconditionnel** », c'est-à-dire **sans sélection des publics accueillis**, et notamment **sans condition de régularité du séjour** (quelque soit le mode de financement).
 - **Durée du séjour :** conformément à l'article 4 de la loi DALO, le séjour dure aussi longtemps qu'une solution durable n'est pas proposée à la personne ou à la famille, sauf si elle ne souhaite pas ou enfreint le règlement intérieur de l'hébergement.
 - **Forme d'habitat :** Cette forme est variée, du dortoir à la chambre individuelle, voire au logement banalisé dans le diffus. Des efforts d'humanisation visent à améliorer les conditions de sécurité, de confort et de respect de la vie privée (suppression des dortoirs notamment).
 - **Mode de gestion :** essentiellement associative
 - **Mode de fonctionnement :** présence du personnel pendant les horaires d'ouverture et dans la plupart des cas les établissements assurent une présence 24H/24.
 - **Textes :** circulaire DGAS/1A/LCE/2007/90 du 19 mars 2007 définissant le principe de continuité dans la prise en charge des personnes sans-abri posé par l'article 4 de la loi DALO du 5 mars 2007, circulaire UHC/IUH du 4 juillet 2008 relative à la mise en œuvre de la politique du logement et à la programmation des financements aidés de l'Etat pour 2008, circulaire UHC/IUH/6 n°2000-16 du 9 mars 2000 relative aux opérations financées sur la ligne d'urgence. Art. L. 345-2-2 CASF
 - **Nombre de places pérennes dans le département du Gard : 192 (35 supplémentaires pendant la période hivernale)**

Hébergement d'urgence

Localisation	Nom Hébergement d'Urgence	Association	Places
Ales	Croix-Rouge Française	Croix-Rouge Française	12
Ales	La Clède	La Clède	21
Alès	La Clède	La Clède	7
Bagnols-sur-Cèze	C.C.A.S. Bagnols sur Cèze	C.C.A.S. Bagnols sur Cèze	4
Bagnols-sur-Cèze	Riposte	Riposte	12
La Grand'Combe	Le SEP	Service d'Entraide Protestant	10
Lézan	La Ferme Claris	La Gerbe	6
Nîmes	Croix-Rouge Française	Croix-Rouge Française	8
Nîmes	Espélido Grétry	Espélido	15
Nîmes	FJT Charles Gide	FJT Charles Gide	23
Nîmes	Les Glycines	Fondation de l'Armée du Salut	9
Nîmes	Adejo – SOS Habitat et Soins	Adejo – SOS Habitat et Soins	42
Pont-Saint-Esprit	Far Saint Vincent	Far Saint Vincent	13
Le Vigan	Vigan Inter'aide	Vigan Inter'aide	10



Hébergement d'urgence Croix-Rouge Française
20 Quai Ferréol
30 100 Alès

Association CROIX-ROUGE FRANCAISE

Coordonnées

☎ 04 66 56 59 60

Contact Directrice : Mme ROSSI Sandra

Coordonnées ☎ 06 87 60 44 05

sandra.rossi@croix-rouge.fr

Capacité 12 places

2 places Femmes

7 places Hommes

3 places indifférenciées

Forme d'habitat

Collectif

Public accueilli

Aucune personne mineure n'est accueillie (même accompagnée des parents)

Possibilité d'accueillir un couple (chambre double)

Typologie des logements

7 logements

	Nombre	Particularités
Chambre individuelle	3	
Chambre double	4	
Studio	1	2 places

Spécificités

- Mise à l'abri immédiate selon places disponibles
- Accueil des animaux domestiques : selon étude particulière de la situation
- Accès par appel au 115 ou par le SAJE
- Ouvert de 18h à 9h – fermé la journée
- **Pas d'accès possible aux personnes handicapées en raison de la configuration du bâtiment**

Hébergement d'urgence La Clède
30 100 Alès

Association LA CLEDE

Coordonnées

Siège social : 17, rue Montbounoux 30100 ALES

Siège administratif : 8-10, avenue Marcel Cachin 30100 ALES

☎ **04 66 86 52 67**

☎ **04 66 78 60 38**

Courriel laclede@laclede.fr

Site : www.laclede.fr

Contacts

Directeur : M. BOUQUET

Directrice adjointe : Mme BOUSQUET

Responsable de service : Mme VIDAL

Coordonnées

☎ **04 66 25 48 85**

☎ **04 66 78 60 38**

Capacité 21 places

Public accueilli

Tout public

Forme d'habitat

Hébergement en appartement individuel allant du studio au T4.

Spécificités

- Modalité d'accueil : individuel, en appartement
- 7 logements pour toute composition familiale.
- Admission après entretien préalable, sous 48h.
- Hébergement limité dans le temps
- Hébergement en vue d'une mise à l'abri rapide (accueil en 48h maxi, sur orientation du S.I.A.O (115 & insertion.)).
- Domiciliation et accompagnement
- Possibilité d'être accompagné d'un animal hors catégorie 1 et 2
- **Pas d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite**

Hébergement d'urgence spécifique La Clède
30 100 Alès

Association LA CLEDE

Coordonnées

Siège social : 17, rue Montbounoux 30100 ALES

Siège administratif : 8-10, avenue Marcel Cachin 30100 ALES

Courriel : chrsfas@laclede.fr / laclede@laclede.fr

Site : www.laclede.fr

☎ **04 66 86 52 67**

☎ **04 66 78 60 68**

Contacts

Directeur : M. BOUQUET

Directrice adjointe : Mme BOUSQUET

Responsable de service : M. FABRE

Responsable de service pour l'accueil des auteurs de violences: Mme VIDAL

Coordonnées

☎ **04 66 86 01 43**

☎ **04 66 78 87 74**

Capacité 7 places (dont 1 expérimentale dédiée aux auteurs de violences)

Public accueilli

Femmes victimes de violences seules ou avec enfants

Forme d'habitat

Hébergement en appartement collectif

Spécificités

- Accueil Sécurisé avec secret de l'adresse
- Admission directe, le jour même si possible
- Hébergement limité dans le temps
- Domiciliation, accompagnement, orientation
- Association signataire de la convention relative à l'hébergement de femme victimes de violences, en particulier conjugales, en date du 01 septembre 2014, entre le SIAO et l'Etat.
- **Pas d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite**

Modalités d'orientation

- Prise de contact téléphonique et exposé de la situation
- Validation de l'orientation par l'équipe sociale
- Organisation de l'accueil.

Hébergement d'urgence C.C.A.S de Bagnols
2, Rue du 11 novembre 1918
30 200 Bagnols sur Cèze

Association CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Coordonnées

☎ 04 66 39 65 00

📠 04 66 89 19 90

Courriel ccas@bagnolssurceze.fr

Site : www.bagnolssurceze.fr

Contacts Directrice : Mme TEDESCHI
Chef de service : Mme BLANC

Capacité 4 places
(8 places supplémentaires pendant la période hivernale)

Public accueilli

Tout public dans la limite de la capacité d'accompagnement social du CCAS

Forme d'habitat

Chambres doubles dans locaux individuels, en centre ville

Typologie des logements

4 logements en diffus

	Nombre	Particularités
Chambre	2	RC et 2ème étage avec sanitaires communs (capacité d'accueil doublée en période hivernale)
Chambre	2	Rez de chaussée, avec sanitaires, pas de cuisine équipée

Spécificités

- Mise à l'abri immédiate selon places disponibles
- Animal de compagnie accepté
- **Pas d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite**

Hébergement d'urgence Riposte

2 Rue Juiverie
30 200 Bagnols sur Cèze

Association RIPOSTE

Coordonnées

☎ 04 66 89 65 98

📠 04 66 50 93 07

Courriel : riposte@wanadoo.fr

Contacts : Chef de service : Mme SALARINO

Coordonnées : ma.salarino-riposte@orange.fr

Directeur : M. ROZEC

Coordonnées : riposte@wanadoo.fr

Capacité : 12 places

Public accueilli :

Tout public majeur (homme, femme, couple)* sans domicile stable en situation de précarité :

- Personnes sans logement ou dans l'impossibilité de conserver leur logement actuel (perte de ressources, expulsion, errance, exclusion)
- Personnes toxicomanes ou alcooliques, pour leur dépendance aux produits.
- Personnes ayant un projet de soin et / ou d'insertion dans le cadre duquel le logement ou le relogement joue un rôle primordial.
- Personnes sortant d'incarcération et ayant défini un projet professionnel, de soin ou d'insertion.

* possibilité d'accueil des animaux (2 maximum par appartement)

Durée du séjour

Accueil pour une période de 6 jours, au-delà de cette période, possibilité de renouvellement tous les mois.

Forme d'habitat

Deux appartements dans le centre ville de Pont-Saint-Esprit

Quatre appartements à proximité du centre ville de Bagnols-sur-Cèze

Typologie des logements

6 logements

	Nombre	Capacité	Particularités
Studio 30 m2	1	1	Pont St Esprit 2 ^{ème} étage
Studio 30 m2	1	1	Pont St Esprit 1 ^{er} étage
F2 40 m2	1	1	Bagnols sur Cèze Rez-de-chaussée
T4 74 m2	3	9	Bagnols-sur-Cèze (étage 6 et 14)
Total	6	12	

Spécificités

➤ Pas d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite

Hébergement d'urgence Le Service Entraide Protestant (Le SEP)

L'ETAPE
3 Rue Frugère
30 110 La Grand'Combe

Association LE SERVICE D'ENTRAIDE PROTESTANT (Le SEP)

Coordonnées

Association Service d'Entraide Protestant
 3 rue Frugère BP2 – 30110 La Grand'Combe
 ☎ 04 66 54 82 56 📠 04 66 54 91 01
 Courriel : contact@sep-asso.fr

L'Etape-Hébergement d'Urgence
 3 rue Frugère BP2 – 30110 La Grand'Combe
 ☎ 04 66 54 82 56 Courriel: etape@sep-asso.fr

Contact Directrice : Mme AUDRAS Magali

Coordonnées m.audras@sep-asso.fr

Capacité 10 places

Public accueilli

Personnes seules, parents isolés et familles

Forme d'habitat

Hébergement en appartement individuel ou en appartement semi-collectif (chambres individuelles avec cuisine collective).

Typologie des logements

5 logements

	Nombre	Particularités
Chambre	3	Sanitaires personnels + cuisine commune Pour personnes seules ou familles
T 2	1	Pour un couple ou un parent isolé avec un ou deux enfants
T 5	1	Chambres individuelles + cuisine et sanitaires communs Pour personnes seules ou familles.

Spécificités

- Un mois renouvelable
- Absence de restauration
- L'accueil des animaux n'est pas possible
- Domiciliation pour les personnes hébergées
- Accompagnement social
- Ateliers collectifs théoriques et pratiques sur la thématique du logement
- **Pas d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite**

Hébergement d'urgence Ferme Claris de l'association La Gerbe
62 Chemin de Sauve
30 350 Lézan

Association LA GERBE

Coordonnées

☎ 04 66 92 01 08

☎ 04 66 92 01 08

Courriel : claris@lagerbe.org

Site : www.lezan.lagerbe.org

Contacts Directrice : Mme Martine FOURNIER

Coordonnées martine.fournier@lagerbe.org

Directrice Adjointe : Mme Sara POUNGOUE

Coordonnées sara.poungoue@lagerbe.org

Capacité 6 places

Public accueilli

- Les femmes victimes de violence sont accueillies en priorité avec leurs enfants, quel que soit leur âge (l'hébergement peut quelquefois se faire dans la journée même).
- Femmes seules sortant de dépression ou après séjour hôpital (partenariat CMP).
- Jeunes couples (avec éventuels enfants) en situation de rupture avec leurs familles.

Forme d'habitat

Hébergement dans les bâtiments d'une ancienne ferme au cœur d'un village.

Locaux collectifs : salle à manger, cuisine, salon TV, salle sport-informatique, salle activités.

Typologie des logements

3 logements

Type	Nombre	Particularité
Chambre	1	2 ^{ème} étage. Chambre pouvant accueillir une personne seule ou une mère avec un enfant. SdB privée. WC communs au même étage.
Studio	1	2 ^{ème} étage. Coin cuisine. SdB privée. WC communs au même étage. Lits superposés et lit enfant + lit en mezzanine
Appartement T2	1	Appartement indépendant 3 ^{ème} étage. Place pour une mère avec 2 enfants (+ bébé).
6 places sous convention		Le nombre peut varier de 6 à 9 selon l'occupation.

Spécificités

- Accueil direct Association signataire de la convention relative à l'hébergement de femme victimes de violences, en particulier conjugales, en date du 01 septembre 2014, entre le SIAO et l'Etat.
- Accueil à caractère familial, semi-collectif.
- Signature d'un premier contrat de 3 semaines, renouvelable selon le parcours de la personne.
- Accompagnement vers le recouvrement des droits (santé, juridique, administratif, logement). Variété d'ateliers de développement personnel et social. Soutien à la parentalité.
- Dans l'enceinte de la Ferme Claris, l'association dispose par ailleurs d'un studio de plain-pied (32 m²) adapté à l'hébergement d'une personne seule ou avec un enfant, ce qui permet de renforcer la capacité temporaire d'accueil. **Ce studio dispose d'un aménagement-équipement pour personne à mobilité réduite.**

Hébergement d'urgence pour femme victime de violence
Croix Rouge Française
30000 Nîmes

Association CROIX-ROUGE FRANCAISE – 178 Allée Salvador DALI 30000 Nîmes

Référent : Noémie WEBER ☎ 115

Contact Directrice : Mme ROSSI Sandra

Coordonnées ☎ 06 87 60 44 05
sandra.rossi@croix-rouge.fr

Capacité 8 places

Forme d'habitat

Collectif

Public accueilli

Femme avec ou sans enfant victime de violence

Typologie des logements

2 logements

	Nombre	Particularités
T2	2	4 places chacun

Spécificités

- Mise à l'abri immédiate
- 24h/24 par le 115
- Prise en charge d'un mois
- Aucune condition d'accès
- **Pas d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite**

Hébergement d'urgence Espélido GRETRY
30 Rue Henri IV
30 000 Nîmes

Association ESPELIDO

Coordonnées

① 04 66 04 78 00

① 04 66 23 71 44

Courriel : association@espelido.org

Contacts Directrice : Mme ARNAUD
Directrice Ajointe : Mme DELANNOY

Capacité 15 places

Public

Uniquement les hommes seuls, majeurs, sans animaux

Forme d'habitat

En centre ville, dans une maison

Chambres à plusieurs lits (2, 4 ou 6)

Sanitaires communs

Spécificités

- Ouvert en continu
- Mise à l'abri inconditionnelle et immédiate (SAMU Social - 115)
- Repas du soir et petit-déjeuner
- Laverie
- Accompagnement social
- **Pas d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite**

Hébergement d'urgence résidence sociale « FJT Charles Gide »
5 Impasse Messenger
30 900 Nîmes

Association FOYER DE JEUNES TRAVAILLEURS CHARLES GIDE

Coordonnées

☎ 04 66 64 13 37

📠 04 66 64 44 68

Courriel : idauboin@residence-gide.fr

Contact Directrice : Mme DAUBOIN

Public accueilli

Tout public (ces hébergements ne sont pas exclusivement réservés aux jeunes)

Capacité 23 places

8 places pour les femmes et enfants

15 places pour les jeunes de moins de 30 ans

(12 places supplémentaires pendant la période hivernale)

Forme d'habitat

Hébergement individuel en structure collective

Chambres doubles pour les personnes accueillies dans le cadre du 115

Typologie des logements

	Nombre
Chambre individuelle	13
Chambre double	10
T 1	1

NB : Faute de validation par la direction de l'établissement de cette fiche, aucune information concernant l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite ne peut être donnée.

Hébergement d'urgence Les Glycines
4 Rue de l'Ancien Vélodrome
30 000 Nîmes

Association FONDATION ARMEE DU SALUT

Coordonnées

☎ **04 66 62 20 68**

📠 **04 66 62 04 64**

Portable Astreinte (en cas d'urgence) : **06 65 21 72 14**

Courriel : lesglycines@arneedusalut.fr

Contacts Directeur : M. MATHES

Coordonnées: bmathes@arneedusalut.fr

Chef de service : M. RAFFANEL Didier

Coordonnées : draffanel@arneedusalut.fr

Capacité 9 places

Public accueilli

Femmes isolées ou accompagnées d'enfants de plus de trois ans.

Forme d'habitat

Studio en Foyer de Jeunes Travailleurs

Un appartement en diffus

Typologie des logements

4 logements

	Nombre	Particularités
T1	3	Au Foyer de Jeunes travailleurs (Albaric)
T2	1	Appartement partagé

Spécificités

- Pas de possibilité d'accueil pour les animaux de compagnie
- **Pas d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite**

Hébergement d'urgence ADEJO – SOS Habitat et Soins
1 rue Terraube
30000 NIMES

Association GROUPE SOS Solidarités-Pôle addictions

Coordonnées

☎ 04 66 36 70 96

Courriel : mas.st.gilles@groupe-sos.org

Contact

Directeur : M. SPIEGEL

Chef de service : Mme Véronique RIGAL

Capacité : 42 places

Public

Personnes isolées avec ou sans enfant – couples isolés – familles isolées

Typologie des logements

14 logements

	Nombre	Particularités
P3	6	Accueil de familles
P3	1	Accueil en semi collectif de femmes isolées
P4	2	Accueil de familles
P5	1	Accueil en semi collectif de personnes isolées
T2	2	Accueil de personnes isolées ou couple ou femme avec enfant
Studio	1	Accueil personne isolée ou couple

Modalité d'admission

Orientation SIAO - 115

Entretien d'évaluation

Présentation de la structure

Contrat d'accueil et signature au bout d'un mois du DIPC

Gestion des logements

Interne

Spécificité

➤ Accueil de personnes isolées ou de familles sans hébergement

➤ Pas d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite

Hébergement d'urgence Far Saint Vincent
299 Avenue du Général de Gaulle BP 41055
30134 Pont-Saint-Esprit Cedex

Association FAR SAINT VINCENT

Coordonnées

☎ 04 66 33 14 81

📠 04 66 82 03 41

Courriel : far.st.vincent@wanadoo.fr

Contacts : Responsable : M. MOUTET

Coordonnées ☎ 06 31 06 95 44

far.st.vincent@wanadoo.fr

Comptabilité-Gestion : Mme PLATRE Nicole

Coordonnées ☎ 06 30 14 05 04

nicole.platre@orange.fr

Capacité 13 places

Public accueilli

Homme seul

Forme d'habitat

Chambres individuelles ou collectives, situées dans un même bâtiment.

Deux cuisines : l'une située au rez-de-chaussée pour les hébergements d'urgence et l'autre située au 1^{er} étage pour les hébergements à moyen terme.

Typologie des logements

9 chambres

	Nombre	particularité
Chambre collective 3 lits (11 et 12m2)	2	Rez-de-chaussée pour hébergement d'urgence
Chambre individuelle (entre 7 et 10m2)	7	Pour hébergement à moyen terme

Spécificités

- Mise à l'abri immédiate selon places disponibles
- Séjour court terme : places d'hébergements d'urgence
- Accueil de moyen terme pouvant durer plusieurs mois
- Proximité d'une Communauté Catholique dont certains membres sont au service de la structure d'hébergement
- Accompagnement social réalisé par RIPOSTE (Convention de partenariat du 13 juin 2016)
- **Accessibilité aux personnes à mobilité réduite en cours**

Hébergement d'urgence Vigan Inter' Aide
26 Rue Emmanuel D'Alzon BP46
30 120 Le Vigan

Association VIGAN INTER'AIDE

Coordonnées

☎ 04 67 81 08 20

📠 04 67 81 21 21

Courriel : vialogement@orange.fr

Contacts

Directeur : M. DELTOUR

Responsable du pole logement : M. SONIE Didier

Capacité

10 places

Public accueilli

Tout public

Forme d'habitat

Appartements individuels diffus, dans des immeubles

Typologie des logements

5 logements

	Nombre	Particularités
T 1 bis	3	Meublés et équipés.
T 3	1	Accueil d'un animal domestique possible sous réserve d'acceptation
T4	1	

Spécificités

➤ Dispositif implanté en zone rurale

➤ **Pas d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite**

Hébergement de stabilisation

- **Présentation :** Instaurées par le Plan d'Action Renforcé en direction des Sans Abri en 2007, les places de stabilisation sont à mi-chemin entre l'urgence et l'insertion. Elles visent avant tout un public très désocialisé, à la rue depuis de nombreuses années et en rupture avec les structures d'accueil classique. Le fonctionnement est souple. Cet hébergement est ouvert 24H/24H et l'accompagnement social, doit permettre aux personnes éloignées de l'insertion, de se stabiliser et de favoriser leur orientation ultérieure vers des structures adaptées à leur situation.
- **Public accueilli :** même public que dans les Centres d'Hébergement d'Urgence, mais ayant un passé plus ou moins long dans le dispositif d'hébergement.
- **Durée de séjour :** non limitée
- **Forme d'habitat :** le bâti doit permettre un hébergement de quelques jours à quelques mois dans des conditions dignes favorisant l'autonomisation des personnes.
- **Mode de gestion :** essentiellement associative
- **Textes :** Relevé de décision PARSA du 8 janvier 2007, circulaire UHC/IUH du 4 juillet 2008 relative à la mise en œuvre de la politique du logement et à la programmation des financements aidés par l'Etat pour 2008.
- **Nombre de place dans le département du Gard : 57**

Hébergement de stabilisation

Localisation	Nom du centre de stabilisation	Association	Places
Alès	La Clède	La Clède	19
Lézan	La Ferme Claris	La Gerbe	2
Nîmes	Espélido	Espélido	30
Le Vigan	Vigan Inter' Aide	Vigan Inter' Aide	6



Hébergement de stabilisation association La Clède
30 100 Alès

Association LA CLEDE

Coordonnées

Siège social : 17, rue Montbounoux 30100 ALES

Siège administratif : 8 – 10, avenue Marcel Cachin 30100 ALES

☎ **04 66 86 52 67**

☎ **04 66 78 60 38**

Courriel : laclede@laclede.fr

Site : www.laclede.fr

Contacts Directeur : M. BOUQUET
Directrice adjointe : Mme BOUSQUET
Responsable de service : Mme VIDAL

Coordonnées

☎ **04 66 25 48 85**

☎ **04 66 78 60 68**

Capacité agréée 19 places

Public accueilli

Femmes seules ou avec enfants, hommes seuls ou avec enfants, couples avec ou sans enfant

Forme d'habitat

Hébergement en appartement allant du studio au T4 en diffus sur la ville d'Alès.

Hébergement collectif selon deux modalités :

- en chambre individuelle pour femmes seules ou avec enfants
- en chambre individuelle pour hommes seuls sans enfants

Spécificités

- Admission après entretien préalable
- Mise à l'abri dans des délais courts d'une population fragilisée en danger d'exclusion et en situation d'errance
- Hébergement limité dans le temps
- Possibilité d'hébergement avec son animal familial selon le logement occupé, hors animal dangereux
- **Pas d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite**

Hébergement de stabilisation Ferme Claris de l'association La Gerbe
62 Chemin de Sauve
30 350 Lézan

Association LA GERBE

Coordonnées

☎ 04 66 92 01 08

📠 04 66 92 01 08

Courriel : claris@lagerbe.org

Site : www.lezan.lagerbe.org

Contacts Directrice : Mme Martine FOURNIER

Coordonnées martine.fournier@lagerbe.org

Directrice Adjointe : Mme Sara POUNGOUE

Coordonnées sara.poungoue@lagerbe.org

Capacité agréée 2 places

Public accueilli

Femmes seules ou avec 1 enfant (tout âge).

Forme d'habitat

Studio dans les bâtiments d'une ancienne ferme au cœur d'un village

Locaux collectifs partagés avec l'hébergement d'urgence : salle à manger, salon TV, salle sport-informatique, salle activités.

Typologie des logements

Type	Nombre	Particularité
Studio	1	1 ^{er} étage. Coin cuisine. SdB privée. WC au même étage. Adapté pour 1 personne seule ou avec 1 enfant

Spécificités

➤ Accueil à caractère familial, semi-collectif.

➤ Accompagnement vers le recouvrement des droits (santé, juridique, administratif, logement). Variété d'ateliers de développement personnel et social proposés sur place. Soutien à la parentalité.

➤ Dans le cas où le studio est occupé par une personne seule, un hébergement supplémentaire peut être mobilisé temporairement par l'association sur le site de la Ferme Claris, pour atteindre les 2 places de stabilisation

➤ **Pas d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite.**

Hébergement de stabilisation Espélido

30 Rue Henri IV
30 000 Nîmes

Association ESPELIDO

Coordonnées

☎ 04 66 04 78 00

Courriel : association@espelido.org

Contacts Directrice : Mme Sandrine ARNAUD
Directrice Adjointe : Mme DELANNOY

Capacité agréée 30 places

Public accueilli

Places en collectif : Hommes majeurs isolés sur le Centre Gretry

Places en appartements : accueil tous publics (hors enfants de moins de 3 ans)

Accueil d'animaux possible sur les appartements selon le logement occupé ; sans animaux sur le centre Gretry.

Forme d'habitat

➤ 15 places en collectif, pour hommes majeurs, en centre-ville, dans une maison en centre ville, sur le centre de Grétry

➤ 15 places tous publics (hors enfants de moins de 3 ans) en appartements diffus sur la Ville de Nîmes

Typologie des logements

	Nombre	Particularités
T3	1	Famille
T4	1	Petit collectifs hommes isolés
T6	1	En cohabitation avec les places CDAF/SUOPI

Accueil des animaux possible

Spécificités

➤ Accueil 24H/24

➤ Continuité de la prise en charge

➤ Service d'un repas le soir et petit-déjeuner sur le centre Gretry

➤ Tickets service pour les personnes sans ressource hébergées en appartements diffus

➤ Accompagnement social

➤ **Pas d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite**

Hébergement de stabilisation Vigan Inter' Aide
26, Avenue Emmanuel d'Alzon - BP46
30120 Le Vigan

Association VIGAN INTER' AIDE

Coordonnées

☎ 04 67 81 08 20

☎ 04 67 81 21 21

Courriel : vialogement@orange.fr

Contacts

Directeur : M. DELTOUR

Responsable du Pôle Logement : M.SONIE Didier

Capacité agréée 6 places

Public accueilli

Tout public

Forme d'habitat

Appartements individuels diffus

Typologie des logements

3 logements en diffus

	Nombre	Particularités
T3	3	Meublés et équipés en vaisselle et linge de maison Accueil d'animaux domestiques possible sous réserve d'acceptation

Spécificités

➤ Pas d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite

Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale

- **Présentation** : Les CHRS sont des structures destinées aux ménages qui connaissent de graves difficultés, notamment économiques, familiales, de logement, de santé ou d'insertion. Les CHRS comportent deux volets : l'hébergement et l'accompagnement. L'un et l'autre étant indissociables. Toute personne ne souhaitant pas avoir d'accompagnement est incitée à se diriger vers une autre typologie de structure.
- **Missions** : Actions socio-éducatives, en vue d'aider les personnes à accéder ou recouvrer leur autonomie personnelle et sociale. Projet de prise en charge individualisée et globale par le biais d'un « projet d'insertion » élaboré avec la personne accueillie.
- **Statut** : Les CHRS sont des établissements sociaux soumis à autorisation relevant du Code de l'Action Sociale et des Familles, habilités à recevoir des bénéficiaires de l'aide sociale. La loi 2002-2 prévoit à ce titre que l'établissement doit mettre en œuvre pour l'amélioration de la qualité de prise en charge : un règlement intérieur, un conseil de vie sociale, projet d'établissement, contrat de séjour, document unique de prise en charge et évaluation interne et externe. Une convention précise notamment les catégories de personnes accueillies et la nature des actions conduites en leur faveur.
- **Public accueilli** : Personnes isolées, ou familles connaissant de graves difficultés d'ordre économiques et sociales.
- **Durée de séjour** : L'admission dans la structure est faite pour une durée déterminée et renouvelable. La situation de la personne accueillie doit faire l'objet d'un bilan tous les six mois. L'objectif est que la personne ou la famille accède le plus rapidement possible à une insertion durable en milieu ordinaire ou adapté (logement, emploi...).
- **Forme d'habitat** : Chambre individuelle ou à plusieurs ou logements dans certains cas ; logement éclaté, regroupé ou mixte.
- **Mode de gestion** : Gestion essentiellement associative.
- **Mode de fonctionnement** : Equipe d'intervenants sociaux pour aider la personne à accéder aux droits et retrouver son autonomie.
- **Texte** : Loi du 30 juin 1975 remplacée par la loi 2002-2, art L.312-1 8° CASF, Art. L. 345-1 modifié par la loi n°2016-444 du 13 avril 2016 relatif à la participation des personnes accueillies à leurs frais d'hébergement et d'entretien , Art L345-2, 3 et 4 modifiés par la loi 206-444 et R. 314-150 CASF, décrets 2001-576 et 2003-1010, Art D311 CASF, circulaire du UHC/IUH/6 n° 2000-16 relative aux opérations financées sur la ligne d'urgence et circulaire UHC/IUH du 4 juillet 2008 relative à la mise en œuvre de la politique du logement et la programmation des financements aidés de l'Etat pour 2008.
- **Nombre de place dans le département du Gard : 214**

Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale

Localisation	Nom CHRS	Association	Places
Alès	Association La Clède	La Clède	36
Alès	FAS	La Clède	25
Nîmes	Mas d'Alesti	Espélido	52
Nîmes	Henry Dunant	La Croix-Rouge Française	28
Nîmes	Les Glycines	Fondation de l'Armée du Salut	43
Villeneuve les Avignon	Mas de Carles	Mas de Carles	30



CHRS MONTBOUNOUX Association La Clède
30 100 Alès

Association LA CLEDE

Coordonnées

Siège social : 17, rue Montbounoux 30100 ALES

Siège administratif : 8-10, avenue Marcel Cachin 30100 ALES

☎ **04 66 86 52 67**

☎ **04 66 78 60 38**

Courriel : laclede@laclede.fr

Site : www.laclede.fr

Contacts

Directeur : M. BOUQUET

Directrice adjointe : Mme BOUSQUET

Responsable de service : Mme VIDAL

Coordonnées

☎ **04 66 25 48 85**

☎ **04 66 78 60 68**

Capacité agréée 36 places

Public accueilli

Studio : personne isolée ou couple sans enfant

Logement diffus : couple avec ou sans enfant, famille monoparentale avec enfants de plus de trois ans

Forme d'habitat

Hébergement en studio individuel avec vie quotidienne semi-collective et en appartements diffus.

Typologie des logements

6 studios regroupés en centre ville

Les studios ont une superficie variant de 20 à 25 m². A cela s'ajoute des espaces collectifs : cuisine, salle à manger, salon (bibliothèque, T.V.), salle d'activité pour les personnes accueillies et leurs enfants, buanderie commune.

7 logements en diffus

Hébergement en appartements individuels, implantés sur la ville d'Alès, de St Martin de Valgagues et de Saint Privat des Vieux. Y sont accueillis principalement les couples avec ou sans enfants et les familles monoparentales.

Spécificités

➤ Hébergement limité dans le temps et renouvellement soumis à la Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS)

➤ Accueil, hébergement, accompagnement et insertion sociale des personnes en grande difficulté

➤ Possibilité d'hébergement avec son animal, hors animal dangereux

➤ **Pas d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite**

CHRS FAS Association La Clède
8 Rue Romain Rolland
30 100 Alès

Association LA CLEDE

Coordonnées

Siège social : 17, rue Montbounoux 30100 ALES

Siège administratif : 8-10, avenue Marcel Cachin 30100 ALES

☎ **04 66 86 52 67**

☎ **04 66 78 60 38**

Courriel : chrsfas@laclede.fr et laclede@laclede.fr

Site : www.laclede.fr

Contacts

Directeur : M. BOUQUET

Directrice adjointe : Mme BOUSQUET

Responsable de service : M. FABRE

Coordonnées

☎ **04 66 86 01 43**

☎ **04 66 78 87 47**

Capacité agréée 25 places

Public accueilli

Femme avec enfants de plus de 3 ans ou sans enfant, victime de violence conjugale ou familiale, victime de traite humaine, en conflit de couple et en situation d'exclusion.

Forme d'habitat

Hébergement diffus en semi collectif : 3 maisons indépendantes pour un total de 11 chambres individuelles

Hébergement diffus individuel : 1 T2

Typologie des logements

3 maisons pouvant recevoir jusqu'à trois familles selon la composition en co-hébergement et un T2

	Nombre	Particularités
Chambre individuelle	11	Chaque villa possède de 3 à 4 chambres individuelles. Les enfants partagent la chambre avec leur mère. Les grandes familles se voient attribuées plusieurs chambres. Les espaces collectifs (cuisine, salle à manger, salon, toilette, salle de bain, buanderie) sont communs.
T2	1	Mis à disposition lorsque l'hébergement semi-collectif n'est pas adapté.

Spécificités

➤ Hébergement limité dans le temps et renouvellement soumis à la Direction Départementale de la Cohésion sociale (DDCS)

➤ Accompagnement spécifique des femmes victimes de violences conjugales et de leurs enfants.

➤ Secret de l'adresse des lieux d'hébergement et visites interdites pour garantir la sécurité et la protection des usagers.

➤ **Pas d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite**

CHRS Mas d'Alesti
1174 Chemin du Mas d'Alesti
30 000 Nîmes

Association ESPELIDO

Coordonnées

☎ **04 66 26 08 37**

📠 **04 66 27 04 45**

Courriel : association@espelido.org

Contacts

Directrice : Mme Sandrine ARNAUD

Directrice Adjointe : Mme DELANNOY

Capacité agréée 52 places

21 places en collectif

31 places en appartement diffus, sur la ville de Nîmes

Public accueilli

Places en collectif : Homme majeurs isolés

Places en appartements : accueil tous publics (hors enfants de moins de 3 ans)

Forme d'habitat

21 places en collectif :

	Nombre	Particularités
Chambre individuelle	12	Homme seul, majeur, sans animaux
Chambre double	3	
Chambre de plus de 2 personnes	1	

Collectif avec restauration

Salle de restauration, salon, sanitaires communs

Présence de l'EMP ½ journée par semaine

17 logements en diffus :

	Nombre	Particularités
Studio	7	1 en RDC
T1	3	
T2	1	
T3	1	
T4	2	

Accueil des animaux possible selon le logement occupé

Spécificités

➤ Accompagnement social global ; admission et renouvellement (après 6 mois de prise en charge) soumis à la validation Direction Départementale de la Cohésion sociale (DDCS)

➤ **Diagnostic et projet d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite en cours.**

CHRS Henry Dunant
178 Allée Salvador DALI – Bâtiment C
30 000 Nîmes

Association CROIX-ROUGE FRANCAISE

Coordonnées administratives

① **04 66 67 64 93**

Courriel : chrs.nimes@croix-rouge.fr

Coordonnées service éducatif

Tel : **04 66 67 08 61**

Courriel : chrs.henry.dunant@gmail.com

Contact Directrice : Mme ROSSI Sandra

Capacité agréée 28 places

18 places hommes

10 places femmes

Public accueilli

Personne isolée, homme ou femme

Couple sans enfant

Modalités d'hébergement

Hébergement collectif :

15 chambres pour homme (2 chambres doubles et 13 chambres individuelles)

9 chambres pour femme (9 chambres individuelles)

1 chambre pour couple

Forme d'habitat

25 chambres

	Nombre	Particularités
Chambre individuelle	22	Personnes seules, majeures, sans animaux
Chambre double	3	

Spécificités

➤ Hébergement limité dans le temps et renouvellement soumis à la Direction Départementale de la Cohésion sociale (DDCS)

➤ N'accueille que les personnes seules sans enfants

➤ Situé en périphérie de la ville

➤ Restauration et sanitaires communs

➤ **Accessible aux personnes en situation de handicap**

CHRS Les Glycines
4 Rue de l'Ancien Vélodrome
30 000 Nîmes

Association FONDATION DE L'ARMEE DU SALUT

Coordonnées

☎ 04 66 62 20 68

Courriel : lesglycines@arreedusalut.fr

Contacts Directeur : M. MATHES

Coordonnées: bmathes@arreedusalut.fr

Chef de service : M. RAFFANEL Didier

Coordonnées : draffanel@arreedusalut.fr

Capacité agréée 43 places

Public accueilli

Femme isolée en situation d'exclusion sociale seule ou avec enfants de plus de trois ans.
 Possibilité d'accueil de couples avec enfants (sous condition)

Forme d'habitat

Logements individuels sur la ville de Nîmes

Typologie des logements

12 logements en diffus

	Nombre	Particularités
F1	3	
F2	2	
F3	4	dont 2 logements en étage sans ascenseur dont 1 logement accessible aux personnes à mobilité réduite
F4	3	

Spécificités

- Hébergement limité dans le temps et renouvellement soumis à la Direction Départementale de la Cohésion sociale (DDCS)
- Les personnes peuvent être accueillies avec leurs animaux familiers
- Association signataire de la convention relative à l'hébergement de femme victimes de violences, en particulier conjugales, en date du 01 septembre 2014, entre le SIAO et l'Etat.

CHRS Mas de Carles
Route de Pujaut
30 400 Villeneuve les Avignon

Association MAS DE CARLES

Coordonnées

☎ 04 90 26 31 36

☎ 04 90 15 01 37

Courriel : educateurs@masdecarles.org

Site : www.masdecarles.org

Contact Directeur : M. VIVENT

Capacité agréée 30 places

Public accueilli

Essentiellement les hommes

Toute personne en situation de précarité

Personne dont l'humanité est marquée par la maladie physique et/ou mentale, le handicap (alcoolique, poly toxicomanie ou autre), l'absence de formation et toutes sortes d'incapacités, de faiblesses, de solitudes et de fragilité, situation d'exclusion et d'errance.

Forme d'habitat

Bâtiments dispersés sur un même site, propriété de 26 hectares.

Chambres individuelles, chambres à deux places et caravanning.

Tous les logements sont équipés de salle d'eau et de toilettes privées et de coin cuisine.

Les logements proposés ne sont pas aux normes d'accessibilité handicapé.

Typologie des logements

	Nombre	Particularités
Chambres individuelles	23	Bâtiments à étages
Chambres 2 places	2	Sur deux étages
Studio (22m2)	1	
Mobil'home	4	

Spécificités

➤ Labellisé « Lieu de vie »

➤ Vie collective guidée par l'esprit de compagnonnage

➤ Participation quotidienne aux activités de la ferme, à l'entretien de la maison et à l'entretien de l'espace naturel.

Logements et chambres conventionnés à l'Aide au Logement Temporaire (ALT)

- **Présentation :** L'ALT est versée aux associations ou CCAS agréés, qui conventionnent avec l'Etat en vue de mobiliser des logements ou des chambres (hôtels, foyers, résidences sociales) pour loger à titre temporaire des personnes en situation de précarité, aussi bien pour des places d'hébergement d'urgence que d'insertion.
- **Missions :** Permettre l'accueil à titre temporaire de personnes défavorisées sans logement. Les personnes visées par les logements ALT sont celles qui ne bénéficient pas des aides au logement (ALF, ALS ou APL) et doivent être **en situation régulière au regard du droit au séjour**. Ces logements et chambres sont la propriété des associations ou CCAS ou pris en location.
- **Public accueilli :** Personne défavorisée sans logement et qui ne peut pas être hébergée en CHRS ou dont la situation ne le justifie pas. Le parc conventionné à l'ALT est utilisé aussi bien pour les situations d'urgence que pour des personnes relativement autonome en insertion.
- **Durée de séjour :** Pas de limite réglementaire mais l'objectif est que la durée moyenne n'excède pas six mois (les personnes étant censées avoir obtenu entre temps une solution de logement adapté à leur situation)
- **Forme d'habitat :** Logement ou chambre dans un parc très diversifié (parc privé, parc social, résidence sociale dans la limite de 10% de leur capacité, hébergement d'urgence, hôtel...)
- **Mode de gestion :** Association ou CCAS
- **Textes :** L.851-1 à L.851-4, R.851-7, R.852-1 à R.852-3 du titre 5 du Code de la sécurité sociale, arrêté du 28 mai 2004 sur la revalorisation des aides au logement, circulaire n° 2003-72 UHC/IUH1 du 5 décembre 2003, circulaire DSS/PFL/93/31 du 19 mars 1993 modifiée par les circulaire DSS/PFL/94/90 du 12 décembre 1994 et DHC/HA n°98-12 du 22 janvier 1998.
- **Nombre de place dans le département du Gard : 145**

L'Aide au Logement Temporaire

Localisation	Association	places
Logements d'Extrême Urgence		
Nîmes	Association pour le Logement du Gard (ALG)	26
Nîmes	Espélido	12
Logements généraliste		
Bagnols-sur-Cèze	Centre Communal d'Action Sociale	2
Bagnols-sur-Cèze	Entraide protestante	2
Roquedur	La Celle	20
Villeneuve les Avignon	Mas de Carles	3
Lézan	La Gerbe – La Passerelle	3
Nîmes	Croix-Rouge Française	4
Logements publics spécifiques		
Alès	La Clède	7
Nîmes	Groupe SOS-Lou Cantou	30
Nîmes	Groupe SOS-Les Capitelles	20
Saint Gilles	Groupe SOS-Mas de Saint Gilles	5
Nîmes	FJT Maurice Albaric	6
Nîmes	APAJH du Gard	1
Nîmes	ARAP Rubis	4



ALT Association pour le Logement du Gard
61 Rue des Tilleuls
30 900 Nîmes

Association ASSOCIATION POUR LE LOGEMENT DANS LE GARD (ALG)

Coordonnées

☎ 04 66 76 02 77

☒ 04 66 76 02 31

Courriel a.l.g@alg30.com

Contacts Directeur : M. PIAUX

Coordonnées : christian.piaux@alg30.com

Adjointe de direction : Mme RICO

Coordonnées : anne.rico@alg30.com

Capacité 26 places

Public accueilli

Public relevant du PDALHPD + Personnes sinistrées résidant sur les communes concernées

Durée du séjour

1 mois minimum 6 mois maximum. Renouvelable une fois.

Forme d'habitat

Bagnols-sur-Cèze : 1 T2 et 1 T3 centre ville maison de ville

Beaucaire : 1 T1 et 1 T3 dans le même immeuble en centre ville près de la mairie

Nîmes : 1 T4 dans une maison de ville ; 2 T2 et 1 T3 dans un immeuble, 1 T3 dans un petit immeuble

Saint Gilles : 1 T3 dans une maison de ville

Typologie des logements

10 logements

	Nombre
T1	1
T2	3
T3	5
T4	1

Orientation

Effectuée par le CCAS des communes concernées, l'ALG et les partenaires sociaux

Spécificités

- Les appartements sont propriété des villes concernées. Ces logements sont loués à l'association L'ALG.
- Si nécessaire, ASLL effectué par l'ALG pendant la durée de l'hébergement.
- **Pas d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite**

ALT Espélido
30 Rue Henri IV
30 000 Nîmes

Association ESPELIDO

Coordonnées

☎ 04 66 04 78 00

Courriel: association@espelido.org

Contacts

Directrice : Mme ARNAUD

Directrice Adjointe : Mme DELANNOY

Capacité 12 places

Public

Personne domiciliée sur Nîmes depuis 6 mois minimum,

Priorité aux personnes locataires, ayant subi un sinistre,

Personne ayant déjà été locataire et/ou ayant un incident dans le parcours résidentiel,

Personnes ayant des difficultés, prioritairement liées au logement.

Durée du séjour

6 mois renouvelable le temps de retrouver un logement

Forme d'habitat

Appartement diffus en centre ville de Nîmes

Typologie des logements :

7 logements diffus

	Nombre
T1	3
T2	3
T3	1

Orientation

Effectuée par le CCAS et les partenaires/services sociaux.

Candidatures validées en concertation avec le CCAS de Nîmes et l'Espélido.

Spécificités

➤ Les appartements sont la propriété de la ville de Nîmes. Ces logements sont loués à l'association l'Espélido.

➤ Prestation ASLL (Accompagnement Social Lié au Logement) effectuée par l'Espélido, pendant le temps de l'hébergement.

➤ **Pas d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite**

ALT C.C.A.S de Bagnols Sur Cèze
2, Rue du 11 novembre 1918
30 200 Bagnols sur Cèze

Association CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Coordonnées

☎ 04 66 39 65 00

☎ 04 66 89 19 90

Courriel ccas@bagnolssurceze.fr

Site : www.bagnolssurceze.fr

Contacts Directrice : Mme TEDESCHI
 Chef de service : Mme BLANC

Capacité 2 à 4 places, en fonction de la composition familiale

Public accueilli

Couple ou personne seule avec enfant(s)

Durée du séjour

1 mois renouvelable, six mois maximum

Typologie du logement

1 logement en diffus

	Nombre	Particularités
T2 (40m2)	1	Logement tout équipé et meublé. Chambre séparée, salle de séjour

Orientation

Effectuée par le CCAS et les partenaires sociaux

Spécificités

➤ Pas d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite

ALT Entraide Protestante du Gard Rhodanien
7, Rue du Casino
30 200 Bagnols sur Cèze

Association ENTRAIDE PROTESTANTE DU GARD RHODANIEN

Coordonnées

☎ 04 66 89 21 58

☎ 06 74 36 09 86

Courriel : entraideprotestantegr@aol.com

Contact Directrice : Mme CHACHUAT

Coordonnées dany.chachuat@cegetel.net

Capacité 2 places

Public accueilli

Femme avec ou sans enfant(s)

Durée du séjour

3 mois renouvelables, six mois maximum. Signature tripartite d'une charte d'occupation :
 Personne hébergée, CCAS et Entraide Protestante.

Forme d'habitat

Studio en centre ville

Typologie des logements

2 logements

	Nombre	Particularités
T1 bis dont 1 avec cour	2	Meublés et équipés. Possibilité d'accueillir 1 ou 2 jeunes enfants.

Orientation

Effectuée par le CCAS de Bagnols Sur Cèze ou les partenaires sociaux (Mission Locale d'Insertion et les Assistantes Sociales du Conseil Départemental)

Spécificités

- L'accompagnement est effectué par le CCAS de Bagnols Sur Cèze
- **Pas d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite**

ALT La Celle
30 440 Roquedur

Association LA CELLE

Coordonnées

☎ 04 67 82 42 81

Courriel : lacellerocdur@hotmail.com

Contact Propriétaire : M. PEREZ

Capacité 20 places

Public

Tout public

Durée du séjour

6 mois renouvelable une fois

Forme d'habitat

En zone rurale

Structure collective avec partie commune (salon, salle à manger, cuisine, jardin)

Typologie des logements

12 logements

	Nombre
Chambre individuelle	5
Chambre double	6
Chambre 2 + 3	1

Spécificités

- Structure de type communautaire
- Participation aux différentes activités au sein de la maison
- Participation financière en fonction des revenus
- Accompagnement social réalisé par le centre social AGANTIC à Ganges
- **Pas d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite**

ALT Mas de Carles
Route de Pujaut
30 400 Villeneuve les Avignon

Association MAS DE CARLES

Coordonnées

☎ 04 90 25 32 53

☎ 04 90 15 01 37

Courriel : educateurs@masdecarles.org

Contact Directeur : M VIVENT

Capacité : 3 places

Public accueilli

Essentiellement des hommes

Durée de séjour

1 place disponible toute l'année et 2 places disponibles du 01/04/ au 30/11.

Forme d'habitat

Maisonnette dédiée à cet hébergement. **Les logements proposés ne sont pas aux normes d'accessibilité handicapé.**

Typologie des logements

2 logements

	Nombre
Chambre individuelle	1
Chambre double	1

Modalité d'admission

Orientation faite par les travailleurs sociaux.

Spécificités

➤ Participation à la vie collective. Repas, laverie, accompagnement social et de santé prévus sur place.

ALT La Passerelle de l'association La Gerbe

**62 Chemin de Sauve
30 350 Lézan**

Association LA GERBE

Coordonnées

☎ **04 66 92 01 08**

Courriel : claris@lagerbe.org

Site : www.lezan.lagerbe.org

Contacts Directrice : Mme Martine FOURNIER

Coordonnées martine.fournier@lagerbe.org

Directrice Adjointe : Mme Sara POUNGOUE

Coordonnées sara.poungoue@lagerbe.org

Capacité 3 places

Public

Femmes avec enfant(s) ou couple avec enfant(s)

Durée du séjour

3 mois renouvelables

Forme d'habitat

Maison de village indépendante avec jardin

Typologie des logements**1 logement**

	Nombre	Particularités
T3	1	Lézan

Modalité d'admission

Sur entretien, après demande d'un travailleur social

Spécificités

- Le T3 à Lézan, petite maison indépendante de la Ferme Claris, mais à 5 minutes à pied.
- Possibilité de bénéficier des ateliers de développement personnel et social proposés à la Ferme Claris.
- Accompagnement social : alimentation, santé, démarches vers le relogement.
- **Pas d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite.**

ALT Croix Rouge-Française (Henry Dunant)
178 allée Salvador Dali
30 000 Nîmes

Association CROIX-ROUGE FRANCAISE

Coordonnées

① 115

Contact Directrice : Mme ROSSI Sandra

Coordonnées ① 06 87 60 44 05
sandra.rossi@croix-rouge.fr

Capacité 4 places

Public accueilli

En priorité pour les Familles (Femme avec enfant/couple avec enfant)

Durée du séjour

Maximum 6 mois

Contrat de 15 jours renouvelable selon objectifs de travail

Forme d'habitat

Logement individuel en résidence sociale

Typologie des logements

1 logement

	Nombre
T2	1

Orientation

Par le 115

Modalité d'admission

Via le 115 ; évaluation de la situation

Spécificités

- Solution très temporaire permettant les démarches d'urgence
- **Pas d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite**

ALT ACT Association La Clède
8 Rue Romain Rolland
30 100 Alès

Association LA CLEDE

Coordonnées

Siège social : 17, rue Montbounoux 30100 ALES

Siège administratif : 8 – 10, avenue Marcel Cachin 30100 ALES

☎ **04 66 86 52 67**

☎ **04 66 78 60 38**

Courriel act@laclede.fr et laclede@laclede.fr

Site : www.laclede.fr

Contacts Directeur : M. BOUQUET
Directeur adjoint : M FERNANDEZ

Coordonnées

☎ **04 66 24 82 48**

☎ **04 66 78 87 47**

Capacité 7 places

Public accueilli

Femmes avec ou sans enfant en difficulté sociale et rencontrant des difficultés de santé.

Forme d'habitat

En appartements individuels (3 places pour 3 logements) et en appartement collectif (4 places)

Typologie des logements

	Nombre	Particularités
Chambres individuelles	4	A l'étage d'une maison, au dessus du service administratif de l'association.
T1	1	En diffus, rez-de-chaussée d'une maison
T1	1	En diffus, en rez-de-chaussée d'un immeuble
T1	1	En diffus

Orientation

Admission après accord du médecin coordinateur.

Spécificités

- Appartements de Coordination Thérapeutique (ACT)
- **Pas d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite**

ALT Lou Cantou
Mas Saint Gilles Etang d'Estagel BP 36
30 800 Saint Gilles

Association GROUPE SOS Solidarités - Pôle Addictions

Coordonnées

☎ 04 66 36 02 74

📠 04 66 36 18 80

Courriel : lou.cantou@groupe-sos.org

Contacts Directeur : M. SPIEGEL
Chef de service : M. NUEL

Capacité 30 places

Public

Personnes en situation de fragilité sociale, psychologique et relationnelle et atteintes d'une pathologie chronique nécessitant des soins et un suivi médical de manière à assurer la gestion et la coordination des soins, à garantir l'observance des traitements et à permettre un accompagnement psychologique et une aide à l'insertion.

Forme d'habitat

Appartement diffus sur Nîmes

Typologie des logements

14 logements

	Nombre
T1	3
T2	8
T3	2
T5	1

Modalité d'orientation

Demandes individuelles des personnes éventuellement relayées par tout partenaire potentiel, notamment du secteur hospitalier, médico-social ou social

Modalité d'admission

Dossier type de demande d'Appartement de Coordination Thérapeutique, à compléter par la personne, son médecin, éventuellement soutenu par tout service d'accompagnement socio-éducatif

Gestion des logements

Interne (location auprès de bailleurs privés)

Spécificités

- Appartements de Coordination Thérapeutique (ACT)
- Pas d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite

ALT Les Capitelles
Mas Saint Gilles Etang d'Estagel BP 36
30 800 Saint Gilles

Association GROUPE SOS Solidarités - Pôle Addictions

Coordonnées

☎ 04 66 36 02 74

☎ 04 66 36 18 80

Courriel : capitelles@groupe-sos.org

Contacts

Directeur : M. SPIEGEL

Chef de service : M. NUEL

Capacité 20 places

Public accueilli

Mères isolées addicts en démarche de soins avec leurs enfants

Forme d'habitat

Appartement diffus sur Nîmes

Typologie des logements

6 logements

	Nombre
T3	4
T4	2

Modalité d'orientation

Demandes individuelles des personnes éventuellement relayées par tout partenaire potentiel notamment du secteur spécialisé en addictologie

Modalité d'admission

Etude clinique des demandes, suite à un entretien avec la personne, lors des réunions hebdomadaires, admission pour un premier temps d'évaluation d'une durée d'un mois, signature d'un contrat de séjour en fin de cette période et accompagnement lors de bilans trimestriels, formalisation des projets dans un Document Individuel de Prise en Charge (DIPC).

Gestion des logements

Interne (location auprès de bailleurs privés)

Spécificités

- Appartements Thérapeutiques Relais
- **Pas d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite**

ALT Mas Saint Gilles
Mas Saint Gilles Etang d'Estagel BP36
30 800 Saint Gilles

Association GROUPE SOS Prévention et Soins des Addictions

Coordonnées

☎ 04 66 01 36 36

📠 04 66 01 79 22

Courriel : mas.st.gilles@groupe-sos.org

Contact Directeur : M. SPIEGEL

Capacité 5 places

Public accueilli

Personnes sortantes de structures de soins en addictologie et en démarche d'insertion

Forme d'habitat

Appartement diffus sur Nîmes et Saint Gilles

Typologie des logements

3 logements

	Nombre
Studio	1
T2	2

Modalité d'admission

Etude des situations en commission d'admission du Mas Saint Gilles

Gestion des logements

Interne

Spécificités

- Appartements Relais
- **Pas d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite**

ALT Résidence Albaric – Habitat jeunes
27 Rue Jean Reboul
30 900 Nîmes

Association FOYER DE JEUNES TRAVAILLEURS MAURICE ALBARIC

Coordonnées

☎ 04 66 67 45 74

📠 04 66 67 91 41

Courriel : contact@residence-albaric.fr

Site : www.residence-albaric.fr

Contact Directrice : Mme DAUBOIN
Intervenante socio éducative : Mme VARRAUD

Capacité 6 places

Public

Jeune entre 18 et 30 ans

Durée du séjour

1 à 6 mois

Contrat renouvelé toutes les semaines

Forme d'habitat

Dans le Foyer de Jeunes Travailleurs. Salle commune

Typologie des logements

6 logements

	Nombre
Chambre individuelle	6

Spécificités

➤ Accompagnement effectué par le Foyer de Jeunes Travailleurs « Maurice Albaric »

NB : Faute de validation par la direction de l'établissement de cette fiche, aucune information concernant l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite ne peut être donnée.

ALT APSH 30
125 Rue de l'Hostellerie parc acti + bâtiment C
30 900 Nîmes

Association APSH 30 « Accompagnement des Personnes en Situation de Handicap du Gard »

Contacts : Mme UNAL

Coordonnées ☎ **04 66 28 88 44**
secretariat.sava@apsh30.org

Monsieur RONDET Bruno

Coordonnées ☎ **04 66 29 98 64**
siegesocial@apsh30.org

Capacité 1 place

Public accueilli

Personne en situation d'handicap
Personne isolée avec ou sans enfant ou couple

Durée de séjour

6 mois renouvelable une fois

Forme d'habitat

Studio au sein d'une résidence locative

Typologie des logements

1 logement

	Nombre	Particularités
T1(18m2)	1	Aménagé pour une personne en fauteuil

Orientation

La Maison Départementale pour les Personnes Handicapées(MDPH)

Spécificités

➤Accompagnement social assuré en interne, par le Service d'Accompagnement à la Vie Sociale et Service Accompagnement à la Vie Autonome

ALT et urgence ARAP Rubis
23 Rue de Beaucaire
30 000 Nîmes

Association : ARAP RUBIS

Coordonnées

Association loi 1901 de bienfaisance

23 rue de Beaucaire 30000 NIMES FRANCE

☎/ 📠 **09 53 34 92 46**

Courriel : arap.rubis@gmail.com

Sites: <http://arap-rubis.org>

Contact Chargé de mission : M. MARTIN

Capacité : 4 places

Hors financement ALT, l'association dispose de 2 places supplémentaires en hébergement d'urgence pour le même public.

Public

Personne prostituée, victime de proxénétisme et de trafic d'êtres humains, seule ou avec enfant.

Durée du séjour

6 mois renouvelable une fois

Forme d'habitat

Immeuble centre ville

Typologie des logements

1 logement

	Nombre
T2	2

Orientation :

Faite par services médico-sociaux et ARAP Rubis

Admission :

Entretien. La personne doit avoir un projet de vie (santé, social, insertion)

Spécificités :

➤ Accueil uniquement de personne prostituée, de victime de proxénétisme et de trafic d'êtres humains.

➤ **Pas d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite**

Logement Adapté



Les dispositifs de logement adapté

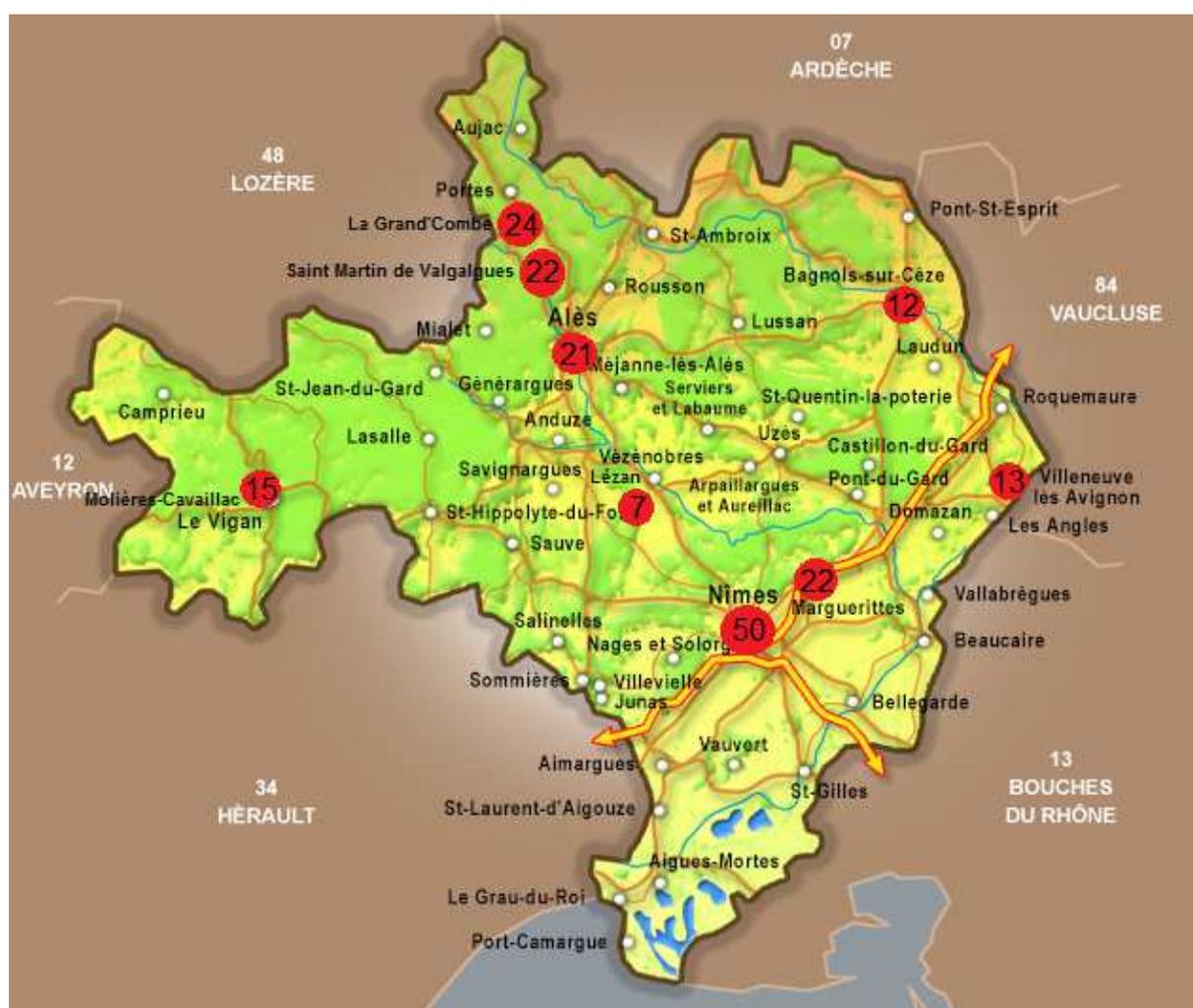
Les occupants de ces logements, que leur occupation soit temporaire ou plus durable, versent une redevance ou un loyer et ont un statut d'occupation (bail ou titre d'occupation) avec garantie de maintien dans les lieux et bénéficie des aides au logement (APL ou AL). Les occupants des logements peuvent bénéficier des aides du FSL pour l'accès et/ou le maintien dans le logement.

Les pensions de famille (Maison-Relais)

- **Présentation :** Les pensions de famille constituent une forme de logement adapté proposant un habitat durable à des personnes de faible niveau de ressources en situation d'isolement ou d'exclusion lourde ayant connu des parcours d'errance et au profil social et psychologique rendant impossible l'accès ou le maintien dans un logement ordinaire.
- **Public accueilli :** Principalement des personnes isolées, très désocialisées, fréquentant ou **ayant fréquenté de façon répétitive les structures d'hébergement provisoire, par exemple CHRS**. Autant que possible, les publics doivent présenter des profils et parcours variés pour dynamiser la vie interne de l'établissement. Les enfants mineurs ne sont pas accueillis.
- **Durée de séjour :** Accueil **sans limitation de durée**. Le principe de la pension de famille est de proposer un habitat pérenne.
- **Forme d'habitat :** Structure de taille réduite (20 à 25 places), alliant logements privatifs et espaces collectifs. Le cadre de vie doit être convivial et rassurant, animé et régulé par la présence quotidienne d'un hôte de maison. Les logements sont entièrement meublés et équipés.
- **Mode de fonctionnement :** Présence en journée d'un hôte, ou d'un couple d'hôte, ayant une qualification ou une expérience reconnue dans le domaine social et/ou de l'insertion.
- **Financement :** Le locataire doit avoir **suffisamment de ressources** ainsi qu'un **revenu régulier et stable**. Il doit également **pouvoir ouvrir des droits à l'APL**. Le loyer est fonction de la superficie du logement et des conventionnements entre les financeurs et le gestionnaire.
- **Textes :** Loi 2005/32 du 18 janvier 2005 de programmation pour la cohésion sociale : création de 4000 places en maison relais, circulaire 2002/595 du 10 décembre 2002 relative aux maison relais, circulaire DGAS/DGALN/2008 relative à la création de maison relais, note d'information DGAS/DGUHC/PIA/IUH1 n°2005-189 du 13 avril 2005 relative à la mise en œuvre du programme 2005 maison relais/pension de famille, relevé de décision PARSA du 8 janvier 2007.
- **Nombre de places dans le Gard : 186**

Pension de famille [Maison-Relais]

Localisation	Nom structure	Association	Places
Bagnols-sur-Cèze	Riposte	Riposte	12
La Grand'Combe	Le Figuier	Service d'Entraide Protestant	24
Lézan	La Maison d'A Côté	La Gerbe	7
Margueritte	Lou Recantou	Habitat et Humanisme	22
Molières-Cavaillac	Le Vieux Mas	Vigan Inter'aide	15
Nîmes	La Margeride	Habitat et Humanisme	25
Nîmes	Lumière et Vie	Société Protestante des Amis des Pauvres	25
Saint Martin de Valgalgues	Salvador Allende	La Clède	22
Alès	Les Papillons	La Clède	21
Villeneuve-les-Avignon	Mas de Carles	Mas de Carles	13



Pension de famille RIPOSTE

17 Rue du Languedoc
30 000 Bagnols sur Cèze

Association RIPOSTE

Coordonnées :

Adresse administrative :

2 Rue Juiverie 30 200 Bagnols sur Cèze

☎ 04 66 39 25 74

☎ 04 66 50 93 07

Courriel : riposte@wanadoo.fr

Contacts : Chef de service : Mme SALARINO

Coordonnées : ma.salarino-riposte@orange.fr

Directeur : M. ROZEC

Coordonnées : riposte@wanadoo.fr

Capacité agréée : 12 places

Public accueilli :

Personne ayant un faible niveau de ressource dans une situation d'isolement ou d'exclusion lourde et qui ne peut accéder à un logement ordinaire du fait de sa situation psychologique et sociale.

Modalités d'hébergement :

Loyer + charges (250 à 270 euros) auquel se déduit l'allocation personnalisée logement du bénéficiaire.

Situation géographique :

Maison proche du centre ville.

Typologie des logements :

	Nombre	Particularités
Chambre individuelle	12	Chambre meublée, salle à manger et sanitaires communs

Spécificités

- Accueil des animaux domestiques possible
- **Pas d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite**

Conventions partenariales fonctionnelles

- Centre hospitalier de Bagnols-sur-Cèze équipe Addictologie/Hépatite/Sida
- Centre Médico-Psychologique (CMP) 6ème secteur du Gard
- CCAS et Mairie de Bagnols-sur-Cèze
- Unité Psychiatrique de Soins et de Réadaptation (UPSR) du château de Courlogues

Pension de Famille « Le Figuier »
20 Rue Frugère
30 110 La Grand'Combe

Association SERVICE D'ENTRAIDE PROTESTANT (Le SEP)

Coordonnées

Association Service d'Entraide Protestant
 3 Rue Frugère BP2-30110 La Grand'Combe
 ☎ 04 66 54 82 56 📠 04 66 54 91 01
 Courriel : contact@sep-asso.fr

Pension de Famille « Le figuier »
 20 rue Frugère 30110 La Grand'Combe
 ☎ 04 66 54 16 01
 Courriel : lefiguier@sep-asso.fr

Contact Mme AUDRAS Magali

Coordonnées m.audras@sep-asso.fr

Public accueilli

Personne ayant un faible niveau de ressource dans une situation d'isolement ou d'exclusion lourde et qui ne peut accéder à un logement ordinaire du fait de sa situation psychologique et sociale.

Durée du séjour

Durée indéterminée avec signature de titre d'occupation

Capacité agréée 24 places

Forme d'habitat

Localisation : Zone semi rurale, à 15 kms au nord d'Alès, avec commerces à 5 minutes. Cabinets médicaux et CMP à proximité.

Locaux communs résidentiels : salle à manger, cuisine, buanderie, salon TV, bibliothèque, salle de gymnastique, cours extérieures et jardin.

Typologie des logements

21 logements (+ un studio visiteur)

	Nombre	Particularités
Studio	18	Dont un en rez-de-chaussée pouvant accueillir une personne à mobilité réduite
Studio avec mezzanine	1	Possibilité d'accueil temporaire d'une famille monoparentale
T2	2	Dont un pouvant accueillir une personne à mobilité réduite. Couple

Mode de fonctionnement

Deux repas collectifs par semaine + Table solidaire 2 fois par mois. Plusieurs ateliers proposés : cuisine, Chorale, expression et écriture, peinture, bricolage, couture, piscine, assouplissement. Ateliers ponctuels avec intervenants : atelier bien-être/santé, alimentation/diététique, ... Sorties culturelles et de détente : cinéma, théâtre, shopping, rencontres inter-Pensions de Famille et séjours vacances.

Partenaires

- Service de tutelles (A.T.G., AMADOPAH, UDAF)
- C.M.P La Grand' Combe & Hôpital d'Alès. Infirmiers, Assistantes sociales

Pension de Famille « La Maison d'A Côté »
58 Chemin de Sauve
30 350 Lézan

Association LA GERBE

Coordonnées

☎ 04 66 55 34 67

📠 04 66 55 34 67

Courriel : sara.poungoue@lagerbe.org ou claris@lagerbe.org

Site : www.lezan.lagerbe.org

Contacts Directrice : Mme Martine FOURNIER

Coordonnées ☎ 04 66 92 01 08

martine.fournier@lagerbe.org

Directrice Adjointe : Mme Sara POUNGOUE

Coordonnées ☎ 04 66 55 34 67

sara.poungoue@lagerbe.org

Capacité agréée 7 places

Public accueilli

Personne ayant un faible niveau de ressource dans une situation d'isolement ou d'exclusion lourde et qui ne peut accéder à un logement ordinaire du fait de sa situation psychologique et sociale : hommes seuls, femmes seules, femmes avec enfants (par dérogation).

Forme d'habitat

Habitat regroupé de 7 logements dans un petit immeuble en cœur d'un village.

Typologie des logements

7 logements

	Nombre	Particularités
T1	2	1 studio est constitué d'une petite pièce avec son coin cuisine. L'autre est un loft qui permet d'accueillir un enfant.
T1bis	5	2 possèdent une petite chambre en plus de la pièce à vivre. 1 studio est un grand loft qui permet d'accueillir un enfant. 1 studio est situé dans des combles aménagés. 1 logement en RdC est adapté aux personnes souffrant de handicap.

Spécificités

- 2 appartements dédiés à une famille monoparentale ayant besoin de temps avant une totale autonomie.
- Locaux à usage collectif : salle d'activité, tisanerie, buanderie, jardin.
- Les résidents s'inscrivent dans la dynamique de la solidarité (repas collectifs plusieurs fois par semaine, repas des voisins, jardin) et bénéficient d'une offre d'ateliers de développement personnel et socio-culturel.
- En plus des appartements pension de famille/maison relais, le bâtiment offre une chambre pour hébergement temporaire de visiteurs et un appartement de tourisme solidaire.

Pension de famille « Lou Recantou »
5 Avenue Ferdinand Pertus
30 320 Marguerittes

Association HABITAT ET HUMANISME DU GARD (04 66 23 64 89)

Coordonnées

☎ 09 67 00 55 14 / 06 69 45 55 14

☎ 04 66 75 55 14

Courriel : a.deknuyt@habitat-humanisme.org

Contact Hôte responsable Pension de famille : Mme DE KNUYT

Capacité agréée 22 places

Public accueilli

Personne ayant un faible niveau de ressource dans une situation d'isolement ou d'exclusion lourde et qui ne peut accéder à un logement ordinaire du fait de sa situation psychologique et sociale.

Durée du séjour

Conformément à la réglementation, le logement en Pension de famille n'est pas limité dans le temps, les résidents peuvent rester autant de temps qu'ils le désirent. Le départ est à l'initiative de la personne elle-même, sauf en cas de manquement au règlement intérieur.

Forme d'habitat

Localisation : Ancien établissement d'enseignement professionnel d'une superficie de 607 m², entièrement rénové, situé à environ 10 kms de Nîmes au centre de Marguerittes (village au tissu culturel et associatif diversifié).

Parking, espaces verts.

Commerces, transports en commun (Tango et Edgard) et services médicaux à proximité.

Locaux communs résidentiels : buanderie, salon TV/ informatique, salle multifonction.

Typologie des logements

22 logements

	Nombre	Particularités
T1	16	2 studios en rez-de-chaussée pouvant accueillir une personne à mobilité réduite
T1 bis	6	

Logements entièrement meublés et équipés

Pas de logement adapté à l'accueil de parents ayant un droit de garde de leurs enfants.

Possibilité d'un droit de visite avec hébergement.

Mode de fonctionnement

Animations de la vie collective : 2 repas collectifs par semaine, atelier cuisine, atelier relaxation, atelier photos, sorties culturelles, ludiques ou sportives, semaine à thème, stage de découverte (ex : théâtre, poterie, mosaïque)

Pension de Famille « Le Vieux Mas »
Route de Laparot,
30 120 Molières-Cavaillac

Association VIGAN INTER'AIDE

Coordonnées

Adresse du siège social :

26, Avenue Emmanuel d'Alzon - BP46

30 120 Le Vigan

☎ **04 67 81 08 20**

☎ **04 67 81 21 21**

Courriel : vialogement@orange.fr

Le Vieux Mas

☎ **04 67 73 77 10**

Contacts

Directeur : M. DELTOUR

Chef de service responsable de l'hébergement : M. SONIE Didier

Capacité agréée 15 places

Public accueilli

Personne ayant un faible niveau de ressource dans une situation d'isolement ou d'exclusion lourde et qui ne peut accéder à un logement ordinaire du fait de sa situation psychologique et sociale.

Forme d'habitat

Grand mas, situé en zone rurale à 1,5 km du Vigan, à proximité d'un centre commercial. Desservi par des cars

Typologie des logements

15 logements

	Nombre	
T1	8	Meublés et équipés linge de maison et vaisselle. Le T2 et 1T1bis mitoyens permettent de moduler la configuration de ces 2 appartements en fonction des compositions familiales ou de la situation des personnes
T1bis	6	
T2	1	

Espace collectif

Spécificités

- Accueil possible d'un animal domestique par famille
- **Impossibilité d'accueillir les personnes à mobilité réduite**

Pension de Famille « La Margeride »

222 Route d'Alès
30 000 Nîmes

Association HABITAT ET HUMANISME DU GARD

Coordonnées

☎ 04 66 40 13 64

Courriel : as.pazzaglia@habitat-humanisme.org

Contact

Hôte responsable de Pension de famille : Mme PAZZAGLIA

Capacité agréée 25 places

Public accueilli

Personne ayant un faible niveau de ressource dans une situation d'isolement ou d'exclusion lourde et qui ne peut accéder à un logement ordinaire du fait de sa situation psychologique et sociale.

Durée de séjour

Conformément à la réglementation, le logement en Pension de famille n'est pas limité dans le temps, les résidents peuvent rester le temps nécessaire. Toutefois, le projet de sortie est travaillé avec le résident tout au long de leur séjour, sauf en cas de manquement au règlement intérieur.

Forme d'habitat

Localisation : « La Margeride » se trouve dans un quartier résidentiel à la sortie de Nîmes. Les déplacements nécessitent de prendre les transports en commun : arrêt de bus en face.

Locaux communs résidentiels : salle multifonction, point informatique, buanderie, 2 terrasses avec jardin.

Typologie des logements**23 logements**

	Nombre	Particularités
T1 (19 à 36 m ²)	23	Possibilité d'accueillir un couple, possibilité d'un droit de visite sans hébergement de leur enfant

1 logement en diffus

	Nombre	Particularités
T 2 (40 m ²)	1	Proposés à des résidents ayant déjà vécu à « La Margeride », et se sentant prêts pour davantage d'autonomie

Spécificités

➤ Pas d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite

Pension de famille « Résidence Lumière et Vie »
137 Impasse du château Silhol
30 000 Nîmes

Association SOCIETE PROTESTANTE DES AMIS DES PAUVRES (SPAP)

Coordonnées

① 04 66 04 88 30 / 06 70 06 70 70

Courriel : spap.formation@wanadoo.fr

Contact Directrice : Mme ZONZON

Capacité agréée 25

Public accueilli

Personne ayant un faible niveau de ressource dans une situation d'isolement ou d'exclusion lourde et qui ne peut accéder à un logement ordinaire du fait de sa situation psychologique et sociale.

Situation géographique

La pension de famille est accolée au domaine du centre social du Château Silhol. Proximité de petits commerces et d'associations culturelles.

Proche du centre ville (un quart d'heure à pied) et bien desservie par les transports en commun.

Forme d'habitat

Une architecture moderne, conviviale et fonctionnelle

Tous les logements sont meublés, dotés d'une kitchenette, d'une salle d'eau et de sanitaires

Les bâtiments communiquent entre eux et sont accessibles aux personnes à mobilité réduite

Parties collectives : une salle commune est à disposition des résidents ainsi qu'une salle TV, informatique, une buanderie et une salle de sport

Type de logement

17 logements

	Nombre	Particularités
Studio (22m2)	13	2 studios en rez-de-chaussée pouvant accueillir une personne à mobilité réduite (32 et 42 m 2)
T1 (32m2)	2	1 couple
T 2 (42 et 45m2)	2	Pour famille (enfant de plus de trois ans)

3 logements en diffus

	Nombre	Particularités
Studio (28m2)	1	
T 2 (40m2)	2	

Studios entièrement équipés : Meublés – linges de maison et de toilette – ustensile de cuisine ; buanderie, salle télé et bibliothèque, cuisine commune et un atelier d'activité.

Spécificité

➤L'association dispose d'un chantier d'insertion

Pension de Famille « Salvador Allende »

33, Avenue Salvador Allende
30 520 Saint Martin de Valgalmes

Association LA CLEDE

Coordonnées

Siège social : 17, rue Montbounoux 30100 ALES

Siège administratif : 8 – 10, avenue Marcel Cachin 30100 ALES

☎ **04 66 86 52 67**

☎ **04 66 78 60 38**

Courriel : laclede@laclede.fr

Site : www.laclede.fr

Contacts

Directeur M. BOUQUET

Directrice adjointe Mme BOUSQUET

Responsable de service Mme COUDERC

Coordonnées ☎ **04 66 43 78 27**

maisonrelais@laclede.fr

Capacité agréée 22 places

Public accueilli

Personne ayant un faible niveau de ressource dans une situation d'isolement ou d'exclusion lourde et qui ne peut accéder à un logement ordinaire du fait de sa situation psychologique et sociale.

Forme d'habitat

Maison d'une superficie d'environ 700 m² habitables, dotée d'un jardin privatif de 500 m² dans la ville de Saint Martin de Valgalmes jouxtant la ville d'Alès. Les différents services et commerces ainsi que les transports sont à proximité de la pension de famille.

Typologie des logements

	Nombre	Particularités
Studio	10	1 studio en rez-de-chaussée pouvant accueillir une personne à mobilité réduite
T 2	6	Couples dont un logement pouvant accueillir une personne à mobilité réduite

Spécificités

➤ Le travail des hôtes est fondamental dans la pension car c'est par leur intermédiaire que les liens se retissent (tant vis-à-vis de soi, des autres que de l'environnement au sens large).

➤ Accueil possible de couples

Pension de Famille « Les Papillons »
350 avenue Jean Goubert
30100 Alès

Association LA CLEDE

Coordonnées

Siège social : 17, rue Montbounoux 30100 ALES

Siège administratif : 8 – 10, avenue Marcel Cachin 30100 ALES

☎ **04 66 86 52 67**

☎ **04 66 78 60 38**

Courriel : laclede@laclede.fr

Site : www.laclede.fr

Contact

Directeur M. BOUQUET

Directrice adjointe Mme BOUSQUET

Responsable de service Mme COUDERC

Coordonnées ☎ **09 67 44 49 26**

maisonrelais2@laclede.fr

Capacité agréée 21 places

Public accueilli

Personne ayant un faible niveau de ressource dans une situation d'isolement ou d'exclusion lourde et qui ne peut accéder à un logement ordinaire du fait de sa situation psychologique et sociale.

Forme d'habitat

Individuel regroupé La pension de famille est situé en ville près des commerces elle est composée de 20 logements et des salles communes,

Typologie des logements

	Nombre	Particularités
T2	20	Un appartement pour couple dont 10 logements accessibles aux personnes à mobilité réduite

Spécificités

➤ Le travail des hôtes est fondamental dans la pension car c'est par leur intermédiaire que les liens se retissent (tant vis-à-vis de soi, des autres que de l'environnement au sens large).

➤ Accueil possible de couples

Pension de Famille Mas de Carles
Route de Pujaut
30400 Villeneuve-les-Avignon

Association MAS DE CARLES

Coordonnées

Siège social: 7 rue des infirmières 84000 AVIGNON

Route de Pujaut
30400 Villeneuve-les-Avignon

☎ **04 90 25 32 53**

📠 **04 90 15 01 37**

Courriel: dir.masdecarles@orange.fr

Contact Directeur : M. Jacques VIVENT

Public accueilli

Personne ayant un faible niveau de ressource dans une situation d'isolement ou d'exclusion lourde et qui ne peut accéder à un logement ordinaire du fait de sa situation psychologique et sociale.

Durée du séjour

Sans limite de temps.

Capacité agréée : 13 places

Forme d'habitat

Logements individuels

Pas d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite

Typologie des logements

13 logements

	Nombre
Maison Jean Farines	6
Maison rouge	4
Maison des Carriers	3

Mode de fonctionnement

Projet de pension de famille géré par un hôte chargé d'animer la vie collective, la gestion locative et l'accompagnement des résidents de la pension de famille. Espaces privatifs et espaces collectifs sont à disposition des résidents.

Partenaires

SIAO, travailleurs sociaux, réseaux santé, associations locales à caractère culturel, sportif et de loisirs.

Intermédiation Locative (IML)

- **Définition :** Gérer des logements appartenant à des propriétaires privés et les louer à des ménages ayant des difficultés financières et sociales.
- **Présentation :** Dispositif visant à favoriser l'accès et le maintien des personnes les plus démunies dans un logement autonome de droit commun dans le **parc locatif privé** en apportant une sécurité et des garanties au propriétaire bailleur . C'est aussi un moyen pour donner plus d'autonomie à certains ménages déjà inscrits dans un parcours d'insertion et pour lesquels il convient de proposer une alternative à l'hébergement. Les bénéficiaires doivent avoir la capacité financière et sociale d'accéder à ce type de logements tout en ayant un accompagnement en vue de consolider cet accès au logement autonome.
L'intermédiation locative s'appuie sur trois piliers : la mobilisation de logements, la gestion locative à proprement parler, et enfin l'accompagnement social des ménages.
Dans le Gard, elle se développe selon deux modalités distinctes :
La location en vue d'une sous-location dans le parc privé : location d'un logement à un bailleur par un organisme agréé (association) qui sous loue à un ménage en difficulté. Le public logé en sous-location présente souvent des difficultés financières telles qu'une aide au paiement du loyer s'avère parfois nécessaire (jusqu'à 120 €/mois). Le niveau de fragilité du public nécessite un accompagnement social plus soutenu.
Le mandat de gestion : le propriétaire confie la gestion de son logement à un organisme agréé, qui assure la gestion sociale du logement mais le bail lie directement le propriétaire et le locataire. Pour exercer cette activité, l'organisme agréé doit disposer d'une carte professionnelle d'agent immobilier à vocation sociale.
L'accompagnement social est moins soutenu car le public présente moins de difficultés au quotidien.
- **Public accueilli :** Ménages visés dans le cadre du PDALHPD. Ménages défavorisés, en difficultés d'insertion économique, sociale, administrative. Toutes les personnes en situation d'hébergement dans une structure. Ménages à l'hôtel. Ménages en risque d'expulsion. Ménages en habitat insalubre. Ménages désignés par le préfet suite à une décision de la commission DALO.
- **Durée de séjour : durée du bail :**
En location/ contrat d'occupation à titre onéreux (sous location) : l'organisme agréé (association) disposant d'une convention d'occupation avec le locataire pour une durée de **18 mois maximum**, est locataire en titre et le ménage est occupant.
En mandat de gestion : le ménage locataire et le propriétaire sont liés pas un bail de droit commun soit **3 ans, renouvelable tacitement**.
- **Textes :** Loi Molle et plan de relance/ art. L442-8-1, L.321-10, L.365-4, R.365-1 du CCH, circulaire du 5 mars 2009.

Association La Clède
30 100 Alès

Association LA CLEDE

Coordonnées

Siège social : 17, rue Montbounoux 30100 ALES

Siège administratif : 8 – 10, avenue Marcel Cachin 30100 ALES

☎ **04 66 86 52 67**

☎ **04 66 78 60 38**

Courriel : laclede@laclede.fr

Site : www.laclede.fr

Contacts

Directeur : M. BOUQUET,

Directrice adjointe : Mme BOUSQUET

Responsable de service : Mme VIDAL

Public accueilli (cf. : fiche technique générale)

Dispositif Intermédiation locative uniquement en location/sous location

Modalités d'admission

➤ Revenus stables

➤ Capacité financière à assumer pour partie la gestion locative d'un appartement (loyers, charges, fluides...)

➤ Une rencontre entre l'usager en demande et l'association sera organisée afin de concrétiser la faisabilité de ce projet avec estimation de la capacité financière, prise en considération du passé résidentiel, explicitation du projet de l'Intermédiation locative et évaluation de son adhésion le cas échéant ; l'ensemble ayant pour objet de recueillir des éléments d'aide à la décision d'entrée en IML pour le directeur de l'association.

➤ Il n'y aura pas d'orientation directe sans cette rencontre préalable.

➤ Il sera demandé d'apporter tous les justificatifs récents de sa situation (notification Pôle emploi, notification RSA, situation d'endettement, etc...)

➤ Un contact sera établi avec le travailleur social à l'origine de la demande.

Durée du séjour

Hébergement limité à 18 mois avec signature d'un contrat d'occupation temporaire

Forme d'habitat

10 logements allant du studio au T3

Spécificités

➤ Le logement pourra être équipé du strict nécessaire (électroménager, couchage, mobilier minimum)

➤ Une participation financière sollicitée en fonction des revenus et des charges de gestion locative et des aides au logement.

➤ L'accompagnement social est assuré par un travailleur social de l'équipe du service logement avec organisation de rencontres à domicile ou au siège de l'association dont la fréquence varie en fonction des besoins des ménages mais avec une rencontre mensuelle à minima.

➤ **Pas d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite**

Habitat & Humanisme du Gard

41 Rue Van Dyck
30 000 Nîmes

Association HABITAT ET HUMANISME DU GARD, en partenariat avec la Fondation Armée du Salut et la Croix-Rouge de Nîmes

Coordonnées

☎ 04 66 23 64 89

☒ 04 66 29 14 48

Contact Conseillère en Economie Sociale et Familiale (CESF) : Mme Christelle BONNARD

Coordonnées : c.bonnard@habitat-humanisme.org

Président d'Habitat et Humanisme Gard : M. Jean-Louis REY

Public accueilli

(cf. : fiche technique générale)

Durée du séjour

(cf. : fiche technique générale)

Forme d'habitat

L'objectif quantitatif fixé au groupement, par convention avec la DRJSCS :

- 65 logements en mandat de gestion (bail de droit commun).
- 40 logements en location/contrat d'occupation à titre onéreux (sous-location).

Les 85 logements mobilisés au 01/06/2016 :

Mandat de gestion	8 T1	7 Nîmes - 1 Le Grau du Roi
	23 T2	16 Nîmes - 6 Nîmes Métropole - 1 Calvisson
	19 T3	13 Nîmes - 2 Nîmes Métropole - 1 Calvisson - 3 Alès
	9 T4	3 Nîmes - 4 Nîmes Métropole - 1 Alès - 1 Sanilhac et Sagriès
	1 T5	1 Nîmes
Location/contrat d'occupation à titre onéreux	4 T1	2 Nîmes
	13 T2	13 Nîmes
	6 T3	6 Nîmes
	2 T4	1 Nîmes - 1 Nîmes Métropole

L'accompagnement des ménages logés

Il est mené soit par une CESF d'Habitat de Humanisme du Gard, soit par un éducateur spécialisé ou un moniteur-éducateur de La Fondation Armée du Salut ou de la Croix-Rouge de Nîmes.

Spécificités :

Pas d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite

SYNTHESE

Places d'hébergement et de logement adaptés dans le Gard



ANNEXES



Le Droit au logement opposable - DALO

Instauré par la loi du 5 mars 2007 et modifié par la loi du 25 mars 2009, le droit au logement opposable donne la possibilité, pour toute personne qui demande un logement ou une place dans une structure d'hébergement et ne recevant pas de réponse adaptée à sa demande, de faire reconnaître sa demande comme prioritaire et urgente pour l'attribution d'un logement.

- En déposant un recours devant la commission de médiation du département de résidence,
- La saisine de la commission de médiation doit être réalisée au moyen d'un formulaire retiré en préfecture ou à la Direction Départementale de la Cohésion Sociale, ou téléchargeable en ligne et accompagné de toutes les pièces justificatives de la situation du demandeur.
- Lorsque sa demande a été reconnue prioritaire par la commission, le demandeur bénéficie d'un droit au logement opposable : la mise à disposition d'un logement adapté à sa situation devient dès lors une obligation de résultat pour les services de l'Etat, et non pas un objectif.

Qui peut bénéficier du droit au logement opposable ?

Le droit au logement opposable est ouvert à toute personne :

- Qui ne peut accéder par ses propres moyens à un logement décent et indépendant ou s'y maintenir
- Ayant déposé depuis un certain temps une demande de logement auprès d'un organisme HLM, sans avoir reçu de proposition de logement,
- En situation régulière, soit parce qu'elle bénéficie de la nationalité française, soit parce qu'elle est autorisée à résider régulièrement en France.

Recevabilité de la demande : avoir effectué des démarches préalables pour trouver une solution de logement

Quelles sont les conditions de saisine de la commission de médiation ?

6 critères d'éligibilité sont prévus par la loi :

- Etre **dépourvu de logement**
- Etre **menacé d'expulsion sans possibilité de relogement**
- Etre **hébergé ou logé temporairement**, depuis au minimum 6 mois (Hébergé par des tiers ou parents, logé en foyer ou centre d'hébergement)
- Etre logé dans des **locaux impropres à l'habitation, insalubres ou dangereux**
- Etre logé dans des **locaux manifestement sur-occupés ou non décents**, si le demandeur a au moins à sa charge un enfant **mineur** ou une **personne handicapée** ou si lui-même présente un **handicap**
- Ne pas avoir reçu dans des **délais anormalement longs (36 mois pour le Gard)** de proposition adaptée à sa demande de logement social.

Dossier téléchargeable sur:

Lien formulaire DALO : https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa_13940.do

Lien formulaire DAHO : https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa_13941.do

Adresse pour renseignements et dépôt de dossier :

Direction Départementale de la Cohésion Sociale du Gard

Pôle logement - secrétariat DALO

La Demande de Relogement Prioritaire - DRP

Dans le département du Gard, la DRP est un outil au service du travail social qui **permet de reloger de façon prioritaire certaines personnes présentant un cumul de difficultés en matière de logement et économiques.**

A noter qu'une expérimentation pour améliorer le relogement du public prioritaire est en cours actuellement avec les principaux partenaires du logement jusqu'en octobre 2016. Une nouvelle configuration de l'ex-Commission Unique de concertation mensuelle qui examinait les demandes de DRP et statuait sur leur validité a été redéfinie (principes de fonctionnement et critères de priorisation des demandes dans le cadre de cette commission). Un bilan sera fait à l'issue de cette expérimentation pour pérenniser ou modifier cette Commission Unique « nouvelle formule », rebaptisée CURPP (commission unique de relogement du public prioritaire).

Condition préalable

Les demandes de relogement prioritaire ne peuvent être déposées que par **un travailleur social**, qui constitue le dossier avec la personne.

Public concerné

- Personnes sans domicile permanent
- Etre menacé d'expulsion (avant résiliation du bail)
- Personnes hébergées par des parents dans des conditions précaires
- Logées en foyer ou centre d'hébergement depuis moins de 6 mois
- Logées dans un logement précaire, ou de fortune ou non décent, après échec de la CPLD et/ou nécessité de relogement.
- congé du propriétaire, sans solution de relogement deux mois avant la fin du bail
- Personnes dont le logement est manifestement inadapté :
 - à la situation familiale (sur-occupation ou sous-occupation avec 2 typologies d'écart), et/ou,
 - à la situation économique (surendettement avéré, taux d'effort supérieur à 33%) et/ou,
 - à l'état de santé ou au handicap physique, après évaluation globale de leur situation.

L'évaluation des ressources

Outre ces critères, il est entendu que les demandeurs disposent de **faibles ressources** (cf plafonds de ressources ci-joint). Le premier critère de validation est le quotient familial qui est calculé en fonction de la composition familiale et du montant des ressources (ressources mensuelles, APL, AL/ nombre de part \leq à 430)

Le cas des ménages déjà logés dans le parc public

Ces personnes désireuses de changer de logement doivent d'abord déposer une demande de mutation auprès de leur bailleur. Néanmoins, la DRP peut aussi être demandée au titre des mutations prioritaires dans le parc social, sous réserve de respecter trois critères : sur-occupation, sous-occupation, et handicap.

Rejet et validation

- Les demandes de DRP sont validées par la commission mensuelle (CURPP) où siègent l'Etat, le Conseil Départemental, le Service Intégré d'Accueil et d'Orientation (SIAO), l'Association pour le Logement dans le Gard, l'AIVS Habitat et Humanisme, ainsi que les principaux bailleurs sociaux du département.
- Les rejets et validations sont notifiés au travailleur social ayant déposé la demande. Ce dernier informe le ménage de l'évolution du dossier.
- Les rejets sont motivés et peuvent faire l'objet d'un recours gracieux.
- Les personnes déjà locataires du parc public recherchant un nouveau logement au motif de l'insécurité du quartier, ou de la vétusté du logement ne sont pas considérées comme prioritaires et verront donc leur demande de relogement prioritaire rejetée. Les demandes de mutation doivent toujours être déposées auprès du bailleur social.

Après validation par la commission

- La demande de relogement prioritaire doit être renouvelée tous les ans. Tout dossier non renouvelé sera annulé et classé.
- Tout changement de situation doit être signalé dans les meilleurs délais afin que le dossier soit toujours réactualisé (changement de situation familiale, financière, relogement...)

La Domiciliation

Pour prétendre au service des prestations sociales légales, réglementaires et conventionnelles, à l'exercice des droits civils qui leur sont reconnus par la loi, ainsi qu'à la délivrance d'un titre national d'identité, à l'inscription sur les listes électorales ou à l'aide juridictionnelle, les personnes sans domicile stable doivent élire domicile soit auprès d'un centre communal ou intercommunal d'action sociale, soit auprès d'un organisme agréé à cet effet.

L'organisme compétent pour attribuer une prestation sociale légale, réglementaire ou conventionnelle est celui dans le ressort duquel la personne a élu domicile.

Le département débiteur de l'allocation personnalisée d'autonomie, de la prestation de compensation du handicap et du revenu de solidarité active mentionnés respectivement aux articles L. 232-1, L. 245-1 et L. 262-1 est celui dans le ressort duquel l'intéressé a élu domicile.

De quoi s'agit-il ?

La domiciliation permet à toute personne sans domicile stable :

- de recevoir du courrier,
- de faire valoir certains droits comme la délivrance d'une carte nationale d'identité, l'inscription sur les listes électorales ou l'aide juridictionnelle,
- et de bénéficier de prestations sociales.

Public concerné

Une personne sans domicile stable est une personne :

- vivant dans la rue ou dans de l'habitat précaire ou mobile,
- ou hébergée chez des amis ou des membres de sa famille,
- ou passant d'un hébergement à un autre.

À noter : toute personne incarcérée qui prépare sa sortie de prison et qui n'a pas de domicile d'urgence ou de domicile personnel, entre également dans le champ de cette définition.

Conditions à remplir

Pour pouvoir demander une domiciliation il faut avoir un lien d'attachement avec la commune (ou le groupement de communes) ⁽¹⁾.

Toute personne est considérée avoir ce lien :

- si son lieu de séjour est le territoire de la commune à la date de demande de domiciliation, indépendamment de son mode de résidence,
- ou si elle exerce une activité professionnelle,
- ou si elle bénéficie d'une action d'insertion ou d'un suivi social, médico-social ou professionnel ou qu'elle a entrepris des démarches à cet effet,
- ou si elle a des liens familiaux avec une personne vivant dans la commune,
- ou si elle exerce l'autorité parentale sur un enfant mineur qui y est scolarisé.

Concernant les étrangers, une procédure spécifique leur est appliquée.

Démarche

La demande de domiciliation doit être adressée sur formulaire à un Centre communal d'action sociale (CCAS) ou auprès d'un organisme agréé parmi lesquels, notamment :

- les organismes à but non lucratif menant une action contre exclusion ou pour l'accès aux soins,
- les établissements de santé et services sociaux départementaux,
- les centres d'hébergement d'urgence.

À savoir : La liste des CCAS ou des organismes agréés est disponible auprès des mairies.

Toute demande est suivie d'un entretien avec l'intéressé.

¹ Cf. trois décrets du 19 mai 2016

Décision

La décision du CCAS ou de l'organisme agréé doit être rendue dans un délai de 2 mois.

Une attestation sous la forme d'un formulaire est alors remise à la personne concernée.

Elle précise notamment les mentions suivantes :

- le nom et l'adresse de l'organisme,
- la date de l'élection de domicile,
- sa durée de validité,
- et l'énumération des prestations sociales pour lesquelles cette attestation peut être utilisée.

Durée de la domiciliation

La domiciliation est accordée pour une durée d'1 an.

La domiciliation prend fin :

- à la demande du bénéficiaire,
- ou lorsqu'il a trouvé une solution de logement durable,
- ou lorsqu'il ne s'est pas présenté, auprès de l'organisme lui ayant remis l'attestation, pendant plus de 3 mois consécutifs (sauf absence justifiée pour des raisons santé ou privation de liberté).

Liste des associations agréées dans le Gard pour effectuer la domiciliation

Cette liste est valable jusqu'au 12 novembre 2018. Pour mémoire, les CCAS (ou CIAS s'ils en ont la compétence) ne sont pas soumis à la procédure d'agrément. Ils sont habilités de plein droit.

Associations habilitées à procéder à des élections de domicile en faveur de toute personne sans domicile stable :

- **ADEJO-SOS Habitat et Soins** (ex- «ADEJO») : 1 rue Terraube – 30 000 NIMES
- **Blannaves-Logos** : 8 rue Tédenat – 30 000 NIMES
- **Croix-Rouge Française** : Délégation Départementale du Gard, Antenne de premier accueil médicalisé (APAM) : 178 allée Salvador Dali - Bat B – 30 000 NIMES
- **La Clède** : 17 rue Montbounoux – 30 100 ALES
- **L'Espelido** : 30 rue Henri IV – 30 000 NIMES
- **R.I.P.O.S.T.e** : 2 rue Juiverie – 30 200 BAGNOLS SUR CEZE
- **Table ouverte** : 44 rue Richelieu – 30 000 NIMES

Associations habilitées à procéder à des élections de domicile en faveur des personnes sans domicile stable des établissements sociaux et médico-sociaux placés sous leur gestion directe :

- **Croix-Rouge Française**, Délégation Départementale du Gard, Centre d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS) « Henry Dunant » : 178 allée Salvador Dali – Bât C – 30 000 NIMES
- **Fondation de l'Armée du Salut**, Centre d'hébergement et de réinsertion sociale « Les Glycines » : 4 rue de l'Ancien Vélodrome – 30 000 NIMES
- **Foyer Accueil Réinsertion Saint Vincent** : 30 avenue du Général de Gaulle – 30 134 PONT SAINT ESPRIT
- **Mas de Carles** : Route de Pujaut – 30 400 VILLENEUVE LES AVIGNON
- **Prévention et Soins des Addictions** (ex-« SOS Drogue International »), Le Mas Saint-Gilles – BP 36 – 30 800 SAINT-GILLES
- **Service d'Entraide Protestant (SEP)**, Hébergement « L'Etape » : 3 rue Frugère – 30 110 LA GRAND COMBE
- **Vigan Inter'Aide** : 29 avenue Emmanuel d'Alzon – 30 120 LE VIGAN

